

1:11d

32

0236



UN Doc  
A/63/12  
Suppl. No. 12

**RAPPORT  
DE LA  
COMMISSION DES NATIONS UNIES  
POUR  
L'UNIFICATION ET LE RELÈVEMENT  
DE LA CORÉE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

DOCUMENTS OFFICIELS : VINGT ET UNIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 12 (A/6312)

**NATIONS UNIES**

42p.

**RAPPORT**  
**DE LA**  
**COMMISSION DES NATIONS UNIES**  
**POUR**  
**L'UNIFICATION ET LE RELÈVEMENT**  
**DE LA CORÉE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

DOCUMENTS OFFICIELS : VINGT ET UNIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 12 (A/6312)



**NATIONS UNIES**

*New York, 1966*

#### NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>
LETTRE D'ENVOI.....	vi
INTRODUCTION.....	1
<i>Chapitres</i>	<i>Paragraphes</i>
I. — LES NATIONS UNIES ET LA QUESTION DE CORÉE.....	1
A. — Objectifs des Nations Unies en Corée.....	1    1
B. — Mandat et activités de la CNUURC.....	2-9    1
C. — Attitude du gouvernement et des partis politiques à l'égard de la question de l'unification.....	10-11   2
D. — Attitude des autorités nord-coréennes.....	12-13   2
E. — La question de Corée à la vingtième session de l'Assemblée générale.....	14-15   2
II. — ÉVOLUTION POLITIQUE ET RELATIONS EXTÉRIEURES DE LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE.....	2
A. — Aperçu général.....	16-19   2
B. — Evolution politique.....	20-64   3
1. — Pouvoir exécutif.....	20-26   3
2. — Pouvoir législatif.....	27-48   3
3. — Partis politiques.....	49-57   5
4. — Questions diverses.....	58-64   6
C. — Relations extérieures.....	65-83   7
1. — Déclaration concernant la politique étrangère.....	65-68   7
2. — Relations diplomatiques et consulaires.....	69-71   7
3. — Traités et accords internationaux.....	72       7
4. — Assistance militaire fournie à la République du Viet-Nam.....	73-74   7
5. — Participation aux réunions et conférences internationales.....	75-76   8
6. — Echanges de visites entre personnalités du Gouvernement de la République de Corée et dignitaires étrangers.....	77-79   8
7. — Organisations gouvernementales et non gouvernementales internationales dont la République de Corée est membre.....	80-83   8
III. — DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE.....	9
A. — Introduction.....	84-87   9
B. — Taux de croissance économique.....	88-91   9
C. — Tendances de la production.....	92-104 10
1. — Agriculture.....	92-97   10
2. — Industries manufacturières et extractives et secteur énergétique.....	98-102 10
3. — Secteur tertiaire.....	103-104 11
D. — Investissements et épargne.....	105-114 11
1. — Investissements.....	105-106 11
2. — Finances publiques.....	107-112 11
3. — Epargne monétaire.....	113-114 12
E. — Politique de stabilisation.....	115-123 12
1. — Expansion du crédit et masse monétaire.....	115-118 12
2. — Rationalisation de la structure du crédit.....	119-121 12
3. — Mesures de contrôle en matière de crédit.....	122-123 12
F. — Prix.....	124-128 13
1. — Mouvements de l'indice des prix de gros.....	124-125 13
2. — Comportement des prix à la consommation.....	126       13
3. — Salaires et situation de l'emploi.....	127-128 13

## TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Paragraphes	Pages
G. — Balance des paiements et commerce international.....	129-141	13
1. — Balance des paiements.....	129-130	13
2. — Exportations .....	131-136	13
3. — Importations .....	137-141	14
H. — Parité flottante .....	142-144	14
I. — Ressources extérieures .....	145-164	15
1. — Organismes des Nations Unies.....	145-153	15
2. — Assistance fournie par les Etats-Unis d'Amérique.....	154-158	15
3. — Assistance fournie par le Japon.....	159	16
4. — Investissements et prêts étrangers.....	160-164	16
J. — Le deuxième plan quinquennal de développement économique (1967-1971) .....	165-175	17
1. — Objectifs du plan: revenus, investissements et épargne..	165-169	17
2. — Tendances de la production.....	170-173	17
3. — Comptes extérieurs .....	174	17
4. — Emploi .....	175	17

### ANNEXES

I. — Déléguations à la Commission et Secrétariat de l'ONU.....		19
A. — Déléguations à la Commission.....		19
B. — Secrétariat de l'ONU.....		19
II. — Gouvernement de la République de Corée.....		19
A. — Pouvoir exécutif .....		19
B. — Autres organes dépendant du pouvoir exécutif.....		20
C. — Sixième Assemblée nationale.....		20
D. — Pouvoir judiciaire .....		20
E. — Commission électorale centrale.....		20
III. — Relations internationales de la République de Corée.....		20
A. — Etats avec lesquels la République de Corée a établi ou va établir des relations diplomatiques.....		20
B. — Missions de la République de Corée.....		20
C. — Consulats généraux de la République de Corée.....		21
D. — Consulats établis dans la République de Corée.....		21
E. — Organisations internationales dont la République de Corée est récem- ment devenue membre.....		21
F. — Traités et accords internationaux que la République de Corée a conclus ou auxquels elle a adhéré entre le 1er août 1965 et le 31 juillet 1966.....		21
G. — Principales conférences internationales auxquelles ont assisté des représentants de la République de Corée entre le 3 septembre 1965 et le 19 août 1966.....		21
IV. — Tableaux .....		22
1. — Produit national brut, par branche d'activité, 1962-1965.....		22
2. — Dépenses imputées au produit national brut, 1962-1965.....		23
3. — Produit national brut, par branche d'activité, 1962-1965.....		23
4. — Dépenses imputées au produit national brut, 1962-1965.....		23
5. — Formation intérieure brute de capital fixe, par branche d'activité, 1962-1965 .....		24
6. — Agriculture, pêche et exploitation forestière: production, 1962-1965		24
7. — Exploitation des terres cultivables.....		24
8. — Industries extractives et industries manufacturières: production de certains articles importants, 1964-1965.....		25

## TABLE DES MATIÈRES (fin)

*Pages*

9. — Indice trimestriel de la production industrielle, 1962-juin 1966....	25
10. — Situation du secteur des transports: 1964, 1965 et prévisions pour 1966 .....	26
11. — Finances publiques .....	26
12. — Etat récapitulatif de la situation monétaire.....	27
13. — Indice trimestriel des prix de gros.....	27
14. — Balance des paiements, 1964 et 1965.....	28
15. — Importations classées d'après l'origine des fonds.....	28
16. — Valeur des exportations et des importations, par continent et par pays, 1962, 1964 et 1965.....	29
17. — Composition des exportations et des importations, 1962, 1964 et 1965	30
18. — Etat des capitaux étrangers investis au 30 juin 1966.....	31
19. — Deuxième plan quinquennal Montant total et allocation des ressources disponibles.....	31
20. — Deuxième plan quinquennal Sources des fonds d'investissement.....	32
21. — Deuxième plan quinquennal Production par secteur.....	32

## LETTRE D'ENVOI

Le 19 août 1966

Monsieur le Secrétaire général,

Conformément aux dispositions du paragraphe 2, alinéa *c*, de la résolution 376 (V) adoptée par l'Assemblée générale le 7 octobre 1950, j'ai l'honneur de faire tenir à Votre Excellence le rapport de la Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée portant sur la période qui s'est écoulée depuis le 3 septembre 1965, pour transmission à la vingt et unième session ordinaire de l'Assemblée générale.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma très haute considération.

*Le Président,*

(Signé) R. H. VAN GULIK

Son Excellence U Thant  
Secrétaire général  
Organisation des Nations Unies  
New York

## INTRODUCTION

Le présent rapport de la Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée concerne la période allant du 3 septembre 1965, date du dernier rapport de la Commission<sup>1</sup>, au 19 août 1966, date de sa signature. Il conviendra de le lire en le rapprochant des rapports de la Commission adressés à l'Assemblée générale de sa sixième à sa vingtième session.

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, vingtième session, Supplément No 12 (A/6012).

### Chapitre premier

## LES NATIONS UNIES ET LA QUESTION DE CORÉE

### A. — Objectifs des Nations Unies en Corée

1. Les principaux objectifs des Nations Unies en Corée sont de constituer, par des moyens pacifiques, une Corée unifiée, indépendante et démocratique ayant une forme représentative de gouvernement et de rétablir intégralement la paix et la sécurité internationales dans la région. Ces objectifs ont été réaffirmés à maintes reprises par l'Assemblée générale dans une série de résolutions dont la dernière, la résolution 2132 (XX), a été adoptée le 21 décembre 1965.

### B. — Mandat et activités de la CNUURC

2. Par sa résolution 376 (V), en date du 7 octobre 1950, l'Assemblée générale a créé une Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée (CNUURC), composée des représentants de l'Australie, du Chili, du Pakistan, des Pays-Bas, des Philippines, de la Thaïlande et de la Turquie. Cette Commission devait assumer les fonctions remplies jusqu'alors par la Commission des Nations Unies pour la Corée<sup>2</sup>, représenter l'Organisation des Nations Unies en vue de l'établissement d'un gouvernement unifié, indépendant et démocratique pour l'ensemble de la Corée, et exercer en matière de secours et de relèvement en Corée tous pouvoirs et fonctions que l'Assemblée générale aurait définis ultérieurement (par la suite, cette tâche a été confiée à l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée<sup>3</sup>). La composition actuelle des délégations et du Secrétariat est indiquée à l'annexe I.

3. En janvier 1956, la Commission a créé un comité, composé des représentants de l'Australie, des Philippines, de la Thaïlande et de la Turquie, qui est habilité à agir en son nom lorsqu'elle ne siège pas et qui se réunit à Séoul.

4. Au cours de la période sur laquelle porte le présent rapport, la Commission a tenu quatre sessions à Séoul. Le Comité de la CNUURC a tenu 33 séances.

<sup>2</sup> Résolutions 195 (III) du 12 décembre 1948 et 293 (IV) du 21 octobre 1949.

<sup>3</sup> Résolution 410 (V) du 1er décembre 1950.

5. Les efforts déployés par la Commission pour assurer la réalisation des objectifs des Nations Unies en Corée et rechercher le règlement du problème coréen, conformément à son mandat, ont été contrariés par le refus persistant des autorités nord-coréennes d'accepter les recommandations de l'Assemblée générale et de reconnaître l'autorité et la compétence des Nations Unies pour ce qui est de la solution de la question de Corée.

6. La Commission a continué à se tenir prête à procéder à des observations et à des consultations et a suivi de près le fonctionnement du gouvernement représentatif et l'évolution générale de la situation politique et économique dans la République de Corée. Ses membres ont pu procéder à des consultations et voyager en toute liberté sur l'ensemble du territoire de la République.

7. Le Comité de la CNUURC a observé les élections partielles organisées le 9 novembre 1965 en vue de pourvoir cinq sièges vacants à l'Assemblée nationale. Le Comité a constitué deux équipes qui ont observé les opérations au cours de la période préélectorale, le jour des élections et pendant la période de dépouillement du scrutin.

8. Le jour du scrutin, les équipes ont visité 43 bureaux de vote dans les quatre circonscriptions électorales de la ville de Séoul et un bureau de vote dans la ville de Kwangju. Le Comité a été d'avis que les élections s'étaient déroulées normalement et représentaient la libre expression de la volonté populaire. Nul ne s'est plaint de violations concernant les opérations électorales, mais le Parquet a été saisi d'un certain nombre d'accusations d'infraction aux règles régissant la campagne électorale. Le 10 novembre il a été annoncé que le Parquet avait décidé de poursuivre 21 personnes impliquées dans 15 cas d'accusations de telles infractions. Deux personnes ont été condamnées, et les autres ont été acquittées.

9. Les dirigeants du gouvernement et des partis politiques ont coopéré de façon étroite et cordiale avec la CNUURC. Les représentants de la Commission ont eu fréquemment la possibilité de s'entretenir avec eux.

## C. — Attitude du gouvernement et des partis politiques à l'égard de la question de l'unification

10. Au cours de la période sur laquelle porte le présent rapport, le gouvernement et les partis politiques se sont préoccupés de plus en plus de la question de l'unification et des méthodes permettant d'y parvenir. Le gouvernement a affirmé à de nombreuses reprises que sa politique demeurerait essentiellement fondée sur l'acceptation de la formule proposée par les Nations Unies en vue de la réalisation de l'unité nationale. Le parti d'opposition Minjung Dang (parti populaire), sans proposer une politique autre que celle du gouvernement, a demandé que des études soient entreprises sur la question.

11. En juillet 1966, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une résolution créant un comité spécial chargé d'examiner les questions liées à la constitution, dans le cadre du pouvoir exécutif ou au sein de la législature, d'un organe auquel seraient confiées les études sur l'unification. Ce comité, composé de 10 députés, dont 6 appartenant à la majorité et 4 à la minorité, a été invité à achever ses travaux à la fin de 1966 au plus tard.

### D. — Attitude des autorités nord-coréennes

12. Les autorités nord-coréennes ont continué à nier la compétence des Nations Unies et à rejeter leurs objectifs en ce qui concerne l'unification. Dans une déclaration publiée le 24 septembre 1965<sup>4</sup>, elles se sont exprimées dans les termes suivants :

"... La question de Corée n'est pas du ressort de l'Organisation des Nations Unies, qui n'a pas qualité pour en discuter... La République démocratique de Corée n'admettra jamais et rejettera catégoriquement toute "résolution" des Nations Unies..."

13. On ne dispose pas de déclarations officielles des autorités nord-coréennes sur les moyens propres à réaliser l'unification du pays, mais si l'on en juge par ce qui a été dit dans de récentes émissions radiophoniques, leurs vues en la matière demeurent, en substance, identiques à celles qui sont exposées aux paragraphes 11 et 12 du rapport présenté par la Commission à l'Assemblée générale lors de sa vingtième session.

<sup>4</sup> A/C.1/897.

## E. — La question de Corée à la vingtième session de l'Assemblée générale

14. A sa vingtième session, l'Assemblée générale a renvoyé la question de Corée à la Première Commission pour examen et rapport. A sa 1424<sup>ème</sup> séance, tenue le 20 décembre 1965, la Commission a adopté, par 50 voix contre 20, avec 20 abstentions, à la suite d'un vote par appel nominal, un projet de résolution qui avait été soumis par quatre puissances<sup>5</sup> et aux termes duquel elle décidait d'inviter un représentant de la République de Corée à participer à l'examen de la question. A la même séance, elle a rejeté par 39 voix contre 28, avec 22 abstentions, à la suite d'un autre vote par appel nominal, un projet de résolution qui avait été présenté par cinq puissances<sup>6</sup> et qui tendait à inviter les représentants de la République de Corée et de la République populaire démocratique de Corée à participer à la discussion de la question.

15. A sa 1426<sup>ème</sup> séance, le 21 décembre, la Première Commission a adopté, par 62 voix contre 12, avec 29 abstentions, à la suite d'un vote par appel nominal, un projet de résolution<sup>7</sup> qui avait été soumis par treize puissances. Ce projet de résolution a été ultérieurement adopté par l'Assemblée générale [résolution 2132 (XX)], à la suite d'un vote par appel nominal, par 61 voix contre 13, avec 34 abstentions<sup>8</sup>. Dans cette résolution, l'Assemblée réaffirme que les objectifs des Nations Unies en Corée sont de constituer, par des moyens pacifiques, une Corée unifiée, indépendante et démocratique ayant une forme représentative de gouvernement et de rétablir intégralement la paix et la sécurité internationales dans la région, invite les autorités de la Corée du Nord à accepter ces objectifs, que les Nations Unies se sont fixés et que l'Assemblée générale a réaffirmés à maintes reprises, demande instamment que des efforts soutenus soient faits pour atteindre lesdits objectifs et prie la CNUURC de poursuivre ses travaux conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.

<sup>5</sup> A/C.1/L.356, présenté par les Etats-Unis d'Amérique, le Japon, les Philippines et la Thaïlande.

<sup>6</sup> A/C.1/L.360.

<sup>7</sup> A/C.1/L.355 et Add.1, présenté par l'Australie, la Belgique, le Canada, la Colombie, les Etats-Unis d'Amérique, le Luxembourg, Madagascar, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, les Philippines, le Royaume-Uni, la Thaïlande et la Turquie.

<sup>8</sup> Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, vingtième session, Annexes*, point 32 de l'ordre du jour, document A/6221.

## Chapitre II

### ÉVOLUTION POLITIQUE ET RELATIONS EXTÉRIEURES DE LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE

#### A. — Aperçu général

16. Pendant la première partie de la période sur laquelle porte le présent rapport, la question des relations avec le Japon, normalisées en décembre 1965, a continué d'être le facteur dominant de la vie politique dans la République. Parmi les événements marquants de cette période, on peut citer l'adoption par le gouvernement de mesures visant à mettre un terme aux manifestations de protestation d'étudiants et de professeurs contre la normalisation des relations avec le Japon, le boycottage de l'Assemblée nationale par les

députés du parti Minjung qui ont démissionné en masse pour protester contre l'assentiment donné par l'Assemblée à la ratification des accords avec le Japon, et le retour ultérieur de ces députés à l'Assemblée. Ce retour a marqué la reprise du fonctionnement normal de l'Assemblée qui, grâce à des compromis entre la majorité et la minorité, a pu prendre des décisions sur un certain nombre de questions importantes, dont l'envoi d'un contingent supplémentaire de troupes de combat dans la République du Viet-Nam. Au cours de la période considérée, les divergences de vues, qui ont provoqué en fin de compte une rupture, se sont produites au sein

du parti Minjung entre les partisans de l'intransigeance et ceux de la modération, sur la question de la stratégie à employer pour empêcher la normalisation des relations avec le Japon. Pendant cette même période, un nouveau parti s'est formé, le Sinhan Dang (parti de la Corée nouvelle).

17. Le pouvoir judiciaire a continué de fonctionner en toute indépendance. Les personnes accusées d'infractions à la loi se sont vu fournir toutes possibilités de plaider leur cause devant les tribunaux.

18. La presse, la radio et la télévision ont tenu le public au courant des événements nationaux et internationaux, encore que l'opposition se soit plainte d'actes d'intimidation.

19. Dans le domaine des relations extérieures, la République a adopté un certain nombre de mesures visant à rehausser son prestige sur le plan international. Elle a accueilli sur son territoire une réunion de ministres des pays d'Asie et du Pacifique. Parmi les autres mesures importantes prises à cette même fin, on peut citer l'adoption de ce que l'on a appelé une politique étrangère souple dictée par l'évolution constante de la situation internationale; le développement des relations diplomatiques et consulaires notamment en Afrique, en Asie et en Amérique latine et l'organisation de consultations et d'échanges de visites entre les dirigeants de la République et ceux de nations d'Asie du Sud-Est et du Pacifique.

## B. — Evolution politique

### 1. — POUVOIR EXÉCUTIF

20. A la suite de la normalisation des relations avec le Japon<sup>9</sup>, les membres du cabinet, y compris le Premier Ministre, ont tous présenté leur démission au Président pour lui laisser toute la latitude nécessaire au cas où il jugerait utile de constituer un nouveau gouvernement. Le Président a néanmoins refusé d'accepter les démissions et a insisté auprès du cabinet pour qu'il poursuive ses efforts en vue de résoudre les problèmes auxquels le pays avait à faire face.

21. En janvier 1966, le poste de Ministre des finances, qui était vacant depuis novembre 1965, a été pourvu et, en février, le Ministre de l'agriculture et des forêts a démissionné et a été remplacé. Le Ministre de l'intérieur, le Ministre de la santé publique et des affaires sociales et un ministre sans portefeuille (chargé des questions politiques), qui avaient démissionné en avril pour se présenter aux élections générales devant avoir lieu en 1967, ont également été remplacés.

22. Le décret dit des garnisons<sup>10</sup> a été invoqué vers la fin de 1965 et a permis de réprimer les manifestations sur la voie publique provoquées par l'éventualité d'un rapprochement avec le Japon, mais les étudiants ont continué à tenir des réunions dans les établissements d'enseignement.

23. Conformément à son intention déclarée de rechercher et de punir les meneurs et les instigateurs de manifestations d'étudiants, le gouvernement a ordonné la fermeture pendant une période indéterminée des universités de Yonsei et de Corée lorsque celles-ci refusèrent de prendre volontairement des mesures disciplinaires à l'égard des meneurs d'étudiants et des professeurs "politiques". A la suite des manifestations, quelque 170 étudiants ont été traduits en justice: la plu-

part étaient accusés d'avoir enfreint la loi relative aux rassemblements et aux manifestations et un petit nombre d'avoir enfreint la loi contre le communisme. A très peu d'exceptions près, tous furent relâchés en attendant leur procès. A la fin du mois de juin 1966, sur le nombre d'étudiants qui avaient passé en jugement, quatre avaient été condamnés et mis en probation. Les deux universités ont rouvert leurs portes le 20 septembre après avoir consenti à prendre des mesures disciplinaires contre les meneurs d'étudiants et les professeurs. Cinq jours plus tard, l'application du décret dit des garnisons a été suspendue.

24. L'Assemblée nationale a adopté une résolution invitant le gouvernement à mettre fin aux mesures punitives dirigées contre les étudiants et les professeurs qui s'étaient opposés au rapprochement avec le Japon. Le Premier Ministre a déclaré qu'il appliquerait cette résolution, mais il a demandé qu'il lui soit laissé le pouvoir discrétionnaire de décider du moment où il le ferait. Entre-temps, les universités ont commencé à réadmettre progressivement les étudiants qui avaient fait l'objet de mesures disciplinaires, à l'exception de 52 d'entre eux que le Ministre de l'éducation considérait comme des meneurs éventuels de futures manifestations.

25. Le jour de Noël 1965, 37 hommes politiques qui avaient été jugés et emprisonnés après la révolution militaire de 1961 pour des activités contre l'Etat en vertu de la loi spéciale de 1961 concernant la punition de délits déterminés ont bénéficié d'une amnistie et ont été remis en liberté. Dix-neuf autres personnes, tombant également sous le coup de cette loi, ont bénéficié d'une remise de peine de moitié pour le reste de la période à purger. Cependant, le gouvernement n'a pas levé l'interdiction d'avoir une activité politique dont restaient frappés, en vertu de la loi de 1962 concernant l'assainissement des activités politiques, 70 des hommes politiques ayant exercé des fonctions avant la révolution militaire. Le 15 mars 1966, l'Assemblée nationale a recommandé à l'unanimité au président Park de lever totalement l'interdiction.

26. Le 21 mars, le Premier Ministre a déclaré devant l'Assemblée nationale que le gouvernement n'entendait pas abroger ladite loi, mais qu'il se proposait de lever progressivement au cours de l'année 1966 l'interdiction de ceux qui en restaient encore frappés. Le 16 mai 1966 a été levée l'interdiction frappant M. Chang Myun, qui était Premier Ministre au moment de la révolution militaire de mai 1961, et qui était tombé gravement malade<sup>11</sup>.

### 2. — POUVOIR LÉGISLATIF

27. Au cours de la période considérée, l'Assemblée nationale a tenu sa seconde session annuelle ordinaire (cinquante-troisième session) depuis la formation de la sixième assemblée en 1963, et quatre sessions extraordinaires dont la durée a varié entre 9 et 30 jours, maximum autorisé pour ces sessions.

28. Lors de l'ouverture de la cinquante-troisième session de l'Assemblée, l'opposition ne comptait que 55 membres, étant donné que sept avaient démissionné en août 1965 sur la question de la normalisation des relations avec le Japon<sup>12</sup>. Par la suite, deux autres membres de l'opposition ont abandonné leur siège pour d'autres raisons. Les 53 députés restants de l'opposition

<sup>11</sup> M. Chang Myun est décédé le 4 juin 1966. On a largement rendu hommage à son patriotisme et à ses qualités d'homme d'Etat.

<sup>12</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, vingtième session, Supplément No 12 (A/6012), par. 82.

<sup>9</sup> *Ibid.*, vingtième session, Supplément No 12 (A/6012), par. 81, 81 et 82.

<sup>10</sup> *Ibid.*, par. 86.

ont démissionné pour protester contre les accords envisagés avec le Japon et ils ont boycotté la cinquante-troisième session. Ces démissions ont été ultérieurement refusées par l'Assemblée. En conséquence, il y avait neuf sièges vacants à l'Assemblée. Quatre de ces sièges ont été pourvus par succession conformément au système de la représentation proportionnelle et les cinq autres au moyen d'élections partielles qui ont eu lieu le 9 novembre 1965.

29. Le parti Minjoo Konghwa Dang (parti républicain démocrate) n'avait pas présenté de candidats aux élections partielles; quant aux autres partis, ils en avaient présenté 32 au total. Le parti Minjung a regagné trois sièges, mais en a perdu deux au profit du parti Handok (parti indépendant de Corée) et du parti Chongmin Hoe (politique éclairée).

30. L'importance numérique des partis au sein de l'Assemblée nationale s'établit donc comme suit:

	<i>Avant les démissions</i>	<i>Après les élections partielles</i>
Parti républicain démocrate....	110	110
Parti Minjung .....	62	59
Parti Handok .....	—	1
Parti Chongmin Hoe.....	—	1
Indépendants .....	3	4
TOTAL	175	175

31. Après environ deux mois d'absence, les députés Minjung appartenant à la faction "modérée" de ce parti sont revenus à l'Assemblée le 11 octobre 1965, suivis quelques jours plus tard des membres de la faction "intransigeante". Immédiatement après, les députés Minjung ont présenté une motion tendant à obtenir un nouvel examen des accords avec le Japon, affirmant que l'assentiment donné par l'Assemblée à la ratification de ces accords était nul et sans effet. Cette motion a été rejetée.

32. Le 11 novembre l'Assemblée a abordé l'examen approfondi du projet de budget pour 1966, dans l'intention de l'approuver avant la date limite du 1er décembre fixée par la loi. L'adoption du budget a été cependant retardée jusqu'au 4 décembre, ce qui a permis au parti républicain démocrate et au parti Minjung de mettre au point un compromis aux termes duquel le gouvernement acceptait de réduire le budget de 3 009 millions de wons<sup>13</sup> et de consacrer 50 millions de wons à des préparatifs en vue du rétablissement du système d'autonomie locale<sup>14</sup> en même temps qu'il consentait à se conformer à la décision de l'Assemblée lui recommandant de faire preuve de clémence à l'égard des étudiants et des professeurs qui avaient fait l'objet de mesures disciplinaires à l'occasion de la normalisation des relations avec le Japon.

33. L'Assemblée a approuvé un amendement à la loi sur les fonctionnaires publics du gouvernement, visant à permettre à certains fonctionnaires désignés, tels que les membres du cabinet, les ministres adjoints et le maire de Séoul, d'avoir une activité politique. Elle a également approuvé un amendement à la loi sur les fonctionnaires de l'enseignement, prévoyant la création d'un comité disciplinaire habilité à prendre des mesures à l'égard des présidents d'universités et de collèges et des inspecteurs de l'enseignement.

<sup>13</sup> L'unité monétaire de la République de Corée est le won, généralement représenté par le sigle w. Le taux de change actuel est d'environ 270 w le dollar des Etats-Unis.

<sup>14</sup> Depuis 1964 l'opposition à l'Assemblée nationale a demandé à plusieurs reprises au gouvernement de rétablir le système d'autonomie locale. Le gouvernement a répondu qu'il serait prématuré de le faire au stade actuel.

34. Avant la clôture de la session, l'Assemblée nationale a procédé à l'élection de son Président, des vice-présidents, et des présidents des commissions permanentes dont les mandats expiraient avant la fin de 1965.

35. A sa cinquante-quatrième session (extraordinaire), l'Assemblée nationale a pris connaissance du message du Président sur l'état de la nation et entendu les discours des principaux partis sur leurs programmes respectifs.

36. Dans son message, le Président traitait de la question de l'unification, qu'il qualifiait d'objectif primordial de la nation. Pour y parvenir, il demandait des efforts concertés en vue d'accélérer la modernisation du pays et l'édification d'une économie nationale autonome.

37. Mme Park Soon Chun, chef du parti d'opposition Minjung, s'est solennellement engagée à s'abstenir de toute politique partisane excessive et à proposer d'autres politiques pour la réalisation des tâches futures. Elle s'est également engagée à encourager les efforts tendant à assurer la stabilisation de l'ordre constitutionnel et elle a demandé le rétablissement de l'autonomie locale, la modification de la Constitution et la révision des lois sur les partis politiques et de la loi électorale.

38. M. Kim Chong Pil, président du parti républicain démocrate, a déclaré que le principal objectif de son parti pour 1966 était de réaliser la stabilité politique, économique et sociale. Il s'est félicité des nombreuses propositions constructives contenues dans le programme de l'opposition. Il a rejeté, néanmoins, la demande du parti Minjung touchant la modification de la Constitution et la révision de certaines autres lois.

39. En janvier, le parti Minjung a présenté une motion à l'Assemblée nationale demandant la formation d'un comité spécial chargé d'enquêter sur l'affaire du quotidien *Kyunghyang Shinmun* qui avait été vendu à la suite d'une décision du tribunal de district de Séoul rendue sur la demande de trois banques créancières de ce journal. Le parti de l'opposition avait soutenu que cette vente avait pour but de priver de sa liberté d'expression un journal qui, disait-on, penchait vers l'opposition. Prenant la parole devant l'Assemblée, le Premier Ministre a contesté les allégations de l'opposition et la motion relative à la création d'un comité d'enquête a été rejetée.

40. L'Assemblée a approuvé une loi concernant la gestion et l'utilisation des fonds dus par le Japon aux termes de l'Accord concernant le règlement de la question des biens et des réclamations et la coopération économique. L'adoption de cette loi avait été demandée par l'opposition en vue d'obtenir notamment que les programmes annuels d'utilisation des fonds soient préalablement approuvés par la législature, que les fonds ne puissent être utilisés à des fins politiques, et qu'il soit interdit aux députés de faire partie du comité de gestion de ces fonds.

41. L'Assemblée a également interpellé des membres du cabinet sur des questions telles que les détournements de fonds effectués par certains fonctionnaires de la Compagnie nationale des chemins de fer coréens. A cette occasion, l'opposition a présenté une motion demandant la révocation du Ministre des transports, soutenant que celui-ci devait endosser la responsabilité de ces actes. Cette motion a été rejetée.

42. A sa cinquante-cinquième session (extraordinaire), l'Assemblée nationale a examiné la demande pré-

sentée par le gouvernement en vue d'obtenir l'assentiment de l'Assemblée à l'envoi d'un contingent supplémentaire de troupes de combat dans la République du Viet-Nam<sup>15</sup>, et l'a renvoyée à la session mixte de la Commission de la défense nationale et de la Commission des relations étrangères pour les premières délibérations. Des membres de ces commissions ont dit qu'ils craignaient que l'envoi envisagé de troupes supplémentaires au Viet-Nam ne risque de porter atteinte à la sécurité du pays et à son développement économique et de nuire à son prestige auprès des nations non alignées. Les dirigeants du gouvernement ont assuré l'Assemblée que toutes les mesures nécessaires avaient été prises pour maintenir l'intégrité du système de défense de la nation<sup>16</sup> et pour le renforcer, ainsi que pour promouvoir encore davantage le progrès économique.

43. Les députés du parti Minjung se sont élevés contre l'envoi de troupes et ont déclaré que le gouvernement ne tenait aucunement compte de l'opinion publique en la matière; ils ont demandé la révision de certaines dispositions du Traité de défense mutuelle entre les États-Unis et la République de Corée en vue d'assurer la défense de la République.

44. Par la suite, 56 membres de l'Assemblée appartenant à la minorité et à la majorité ont présenté une motion demandant au gouvernement de négocier la révision de ce traité de façon à prévoir que, en cas d'attaque armée contre la République, les États-Unis agiraient immédiatement sans attendre l'approbation du Congrès, et qu'ils ne retireraient leurs forces stationnées en Corée ni n'en réduiraient l'importance sans avoir consulté auparavant le Gouvernement de la République. Aucune décision n'a été prise sur cette motion; néanmoins, une version légèrement modifiée demandant au gouvernement de revoir les traités et les accords conclus avec les États-Unis sur des questions militaires a été adoptée à l'unanimité au cours de la cinquante-septième session.

45. Le 20 mars, l'Assemblée a approuvé par 95 voix contre 25, avec 3 abstentions, la demande du gouvernement relative à l'envoi d'une division et d'un régiment dans la République du Viet-Nam. Cinquante membres de l'Assemblée étaient absents.

46. Après un débat long et houleux, au cours duquel tous les députés Minjung ont quitté la chambre, l'Assemblée a approuvé le programme présenté par l'administration pour la première année (1966) de l'utilisation des fonds devant être versés par le Japon, aux termes des accords de normalisation des relations, en règlement de la question des biens et des réclamations.

47. Au cours de la cinquante-sixième session (extraordinaire), qui a duré neuf jours, l'Assemblée a donné son accord sur deux questions importantes et controversées: elle a approuvé, d'une part, le budget additionnel de 1966 et, d'autre part, la demande présentée par le gouvernement en vue d'étendre les garanties de paiement à un certain nombre de prêts étrangers. Cette approbation était le résultat d'un compromis entre la majorité et la minorité, aux termes duquel le projet de budget additionnel était réduit de 1 150 millions de won.

48. Bien que la cinquante-septième session (extraordinaire) de l'Assemblée ait approuvé 23 lois intéressant essentiellement le domaine économique, la plus

grande partie de cette session a été consacrée à l'interpellation de membres du cabinet sur des problèmes tels que la politique du gouvernement à l'égard de la question de l'unification, la loi contre le communisme, la question de la réintégration dans les établissements d'enseignement des étudiants ayant fait l'objet de mesures disciplinaires à l'occasion des manifestations contre les accords avec le Japon, et les prétendus incidents "terroristes" auxquels auraient été mêlés un député appartenant au parti Minjung et un reporter du journal *Dong-A Ilbo* dont les éditoriaux sont considérés comme critiques à l'égard du gouvernement. L'Assemblée a constitué un comité spécial pour enquêter sur les incidents.

### 3. — PARTIS POLITIQUES

49. Le parti républicain démocrate est resté le parti majoritaire à l'Assemblée nationale.

50. A son troisième congrès annuel, le 27 décembre 1965, ce parti a réélu pour deux ans le président Park Chung Hee aux fonctions de chef du parti et il a approuvé la nomination de M. Kim Chong Pil au poste de président du parti.

51. Les membres de l'Assemblée nationale appartenant au parti républicain démocrate ont vigoureusement appuyé la politique du gouvernement à l'égard des questions les plus importantes, encore qu'il y ait eu des indices de la constitution de factions à l'intérieur du parti.

52. Le parti Minjung a continué d'être le principal parti d'opposition au sein de l'Assemblée nationale. La période qui a suivi la ratification du traité et des accords avec le Japon a vu se multiplier les heurts entre les membres de la faction "intransigeante" et ceux de la faction "modérée" du parti Minjung, au sein de l'Assemblée nationale comme au dehors. Lorsque les députés du parti Minjung eurent repris leur place à l'Assemblée, les membres de la faction "intransigeante" ont constitué leur propre cercle à l'intérieur du groupe de négociation du parti, tandis que les membres non parlementaires formaient l'"Association pour assainir le parti et défendre le peuple". Un autre groupe s'est séparé du parti et a fondé le "Club démocratique" à titre de mesure préalable à l'organisation d'un nouveau parti d'opposition. Plusieurs tentatives ont été faites pour réaliser un compromis entre les deux factions en vue de conserver l'intégrité du parti, mais toutes ont échoué.

53. A son deuxième congrès national qui s'est tenu le 19 juillet, le parti Minjung a remplacé sa commission suprême et son comité des directives par un comité directeur qui en est le principal organe exécutif. Avant le congrès, tous les dirigeants du parti Minjung, y compris le commissaire suprême, avaient démissionné du parti dans l'espoir d'amener à celui-ci un groupe d'éminents hommes politiques non alignés. Cependant, le congrès a élu au comité directeur la plupart des anciens dirigeants, sur quoi les hommes politiques non alignés ont refusé de s'affilier au parti.

54. Le parti Sinhan, fondé en mars 1966, a élu M. Yoon Bo Sun comme président et l'a désigné comme son candidat aux élections présidentielles de 1967<sup>17</sup>. Ce parti était essentiellement composé d'anciens membres

<sup>15</sup> Voir par. 73 et 74 ci-après.

<sup>16</sup> Au mois de mai, le gouvernement a annoncé que l'effectif des forces armées de la République serait augmenté de 23 000 hommes et que celles-ci emploieraient 11 000 civils dans les services de l'administration militaire.

<sup>17</sup> Bien que les prochaines élections générales et présidentielles ne doivent pas avoir lieu avant une date à fixer au cours du premier semestre de 1967, plusieurs groupes politiques se sont organisés dès le début de 1966 pour se préparer à ces élections. Les chefs de l'opposition ont étudié la possibilité de s'entendre sur la désignation d'un seul candidat des partis d'opposition à la présidence.

du parti Minjung, mais il comprenait aussi certains anciens libéraux, des progressistes de droite et d'autres personnalités qui s'étaient vigoureusement opposées au rapprochement avec le Japon.

55. Le parti Sinhan s'est engagé à devenir nettement un parti d'opposition et à déployer ses efforts pour obtenir l'unification territoriale sur la base des principes démocratiques libéraux. Il a déclaré qu'en principe il ne s'opposerait pas à l'établissement de relations normales avec le Japon mais qu'il continuerait à rechercher la suppression de certaines dispositions des accords de normalisation.

56. Le 13 avril 1966, les représentants de sept groupes progressistes dissidents ont constitué un comité préparatoire en vue d'organiser un parti provisoirement appelé Minjoo Sahoi Dang (parti socialiste démocrate). Selon son chef, M. Soh Min Ho, ancien député Minjung, ce parti préconiserait un socialisme démocratique fondé sur le nationalisme et une économie planifiée. Dans son premier manifeste, le parti réclamait "l'unification territoriale sur la base de l'autodétermination, qu'il faudrait réaliser progressivement en tenant compte de la situation internationale". L'unification progressive mentionnée dans ce manifeste devait se traduire, selon le porte-parole du parti, par des échanges de courrier, de journalistes et d'athlètes entre la République de Corée et la Corée du Nord. La position du parti sur cette question a été de nouveau affirmée par M. Soh Min Ho, qui a ajouté que s'il était élu à la présidence il serait disposé à rencontrer M. Kim Il Sung, de la Corée du Nord, et à discuter avec lui de l'unification.

57. Peu de temps après ces déclarations, M. Soh a été mis en état d'arrestation. Il a depuis été accusé d'avoir violé les dispositions du paragraphe 1 de l'article 4 de la loi contre le communisme<sup>18</sup>; on lui reprochait en effet notamment d'avoir fait des déclarations qui tendaient à reconnaître le Gouvernement nord-coréen et qui étaient, dans la pratique, identiques à des propositions formulées antérieurement par ce gouvernement.

#### 4. — QUESTIONS DIVERSES

##### *Activités d'agents ennemis*

58. Les activités d'agents dirigées par la Corée du Nord contre la République ont été, semble-t-il, du même ordre que les années précédentes. Il a été dit, cependant, dans des déclarations officielles, que les faits montraient que les agents changeaient de tactique et passaient des simples infiltrations et de l'obtention de renseignements aux actes de terrorisme et de sabotage. C'est ainsi, par exemple, qu'il y a eu des cas où des civils et des militaires de la République de Corée ont été tués par des individus soupçonnés d'être des agents nord-coréens et des cas où des agents qui s'étaient infiltrés dans la zone démilitarisée ont été tués ou faits prisonniers par les forces de sécurité de la République. Il y a également eu des cas d'attaques à la grenade contre des établissements militaires de la République de Corée et de saisies de bateaux de pêche accompagnées de l'arrestation des pêcheurs. Le Premier Ministre a déclaré que la Corée du Nord mettait en œuvre un plan tendant à expulser les forces des Nations Unies, à troubler l'ordre public et à saper le moral des forces armées. Après l'arrestation au début d'août d'un groupe

d'une vingtaine d'agents supposés, on a indiqué que, de l'avis de l'armée, l'un des objectifs de ce groupe était de troubler la préparation des élections de 1967.

##### *Cas de violations supposées de la loi contre le communisme et de lois connexes*

59. Au cours de la période considérée, l'opposition politique et la presse ont parfois accusé les autorités de se servir de la loi contre le communisme et des lois connexes pour restreindre l'activité de l'opposition. Cependant, dans les cas où des poursuites officielles ont été engagées du chef de violations de ces lois, les accusés se sont vu appliquer la procédure régulière et ont été acquittés ou reconnus coupables à l'issue de procès qui se sont normalement déroulés devant les tribunaux.

60. Ainsi, par exemple, sur huit étudiants déferés au parquet en septembre 1965, étant accusés d'avoir violé la loi contre le communisme et certaines dispositions du code pénal, six ont été en fin de compte inculpés. Deux d'entre eux ont été acquittés de tous les chefs d'accusation tandis que les quatre autres, bien qu'ils aient été acquittés du délit d'insurrection, ont été reconnus coupables et condamnés au titre d'autres chefs d'accusation. Ils ont été cependant totalement acquittés par la suite en appel.

61. Dans une autre affaire, un groupe de personnes, pour la plupart membres du parti Handok, ont été arrêtées pour avoir, disait-on, violé les dispositions du code pénal relatives à l'insurrection. Neuf d'entre elles, de même que le député Kim Du Han, ont été inculpées. Le tribunal de district de Séoul a acquitté les dix inculpés, déclarant qu'il n'y avait pas de preuve certaine à l'appui des accusations. Le député Kim Du Han et un coaccusé ont été condamnés à une amende pour infraction à la loi concernant la punition des actes de violence.

62. La cour d'appel militaire supérieure a confirmé les condamnations à mort prononcées par un tribunal militaire en juillet 1965 contre les colonels Won Chung Yon et Park In Do pour infraction à la loi relative à la sûreté de l'Etat et à la loi pénale militaire<sup>19</sup>. La cour a acquitté un autre inculpé et réduit à 15 ans la peine d'emprisonnement à vie prononcée contre le colonel Lee In Su. Elle a confirmé les peines de 5 à 15 ans de prison infligées aux trois autres prévenus. La cour suprême a confirmé les jugements rendus par la cour d'appel militaire supérieure. Les recours en revision formés par les inculpés ont été rejetés.

63. Des sept civils traduits devant les tribunaux ordinaires pour participation au complot, deux ont été acquittés et trois ont été condamnés avec sursis<sup>20</sup>. M. Kim Son Ki a été condamné à cinq ans de prison et à la perte des droits civils pendant trois ans. M. Chun Du Yol a été condamné à la perte des droits civils pendant trois ans. La cour d'appel, saisie à son tour, a acquitté cinq des sept inculpés et réduit à trois et deux ans de prison, respectivement, les peines infligées par la juridiction inférieure à M. Kim Son Ki et M. Chun Du Yol. La cour suprême a renvoyé l'affaire à la cour d'appel de Séoul, déclarant que cinq des sept inculpés avaient enfreint la loi relative à la sûreté de l'Etat en omettant de notifier aux autorités chargées de l'enquête le complot du colonel Won Chung Yon. Dans le cas de deux des cinq inculpés acquittés par la cour d'appel, la cour suprême a cependant confirmé la décision.

<sup>18</sup> On trouvera le texte de la loi contre le communisme dans *Documents officiels de l'Assemblée générale, seizième session, Supplément No 13 (A/4900)*, annexe 5 C.

<sup>19</sup> Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, vingtième session, Supplément No 12 (A/6012)*, par. 93 et 94.

<sup>20</sup> *Ibid.*, par. 95.

64. En septembre 1965, une bombe a explosé au domicile d'un journaliste et un employé d'une station de radiodiffusion a été enlevé et battu. Une autre bombe a explosé à proximité du domicile d'un homme politique appartenant à l'opposition. Il n'y a pas eu de victimes. Le Président a ordonné une enquête approfondie sur ces incidents et le gouvernement a constitué un comité d'enquête composé de membres du parquet et de représentants des autorités militaires et policières compétentes. En outre, l'Assemblée nationale a constitué une commission spéciale qu'elle a chargée d'enquêter sur ces incidents. Dans son rapport, qui a été approuvé par l'Assemblée, cette commission a déclaré qu'elle n'avait pas réussi à faire la lumière sur les incidents considérés et elle a recommandé que le Président ordonne la poursuite de l'enquête.

### C. — Relations extérieures

#### 1. — DÉCLARATION CONCERNANT LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

65. Dans son message à l'Assemblée nationale sur l'état de la nation, le 18 janvier 1966, le Président a déclaré ce qui suit au sujet de la politique étrangère du pays :

"Nous continuerons à appliquer une politique d'alliances pour parvenir finalement à l'unification de notre pays et assurer [sa] sécurité. . . ; nous estimons que l'Asie du Sud-Est est une région dont l'importance est fondamentale pour notre sécurité et nous participerons de façon positive aux efforts tendant à établir la paix et la sécurité dans cette région."

66. Le 13 janvier 1966, le Ministre des affaires étrangères a déclaré que pour pouvoir rivaliser avec la Corée du Nord, qui intensifiait ses rapports diplomatiques et commerciaux avec les pays non alignés, le gouvernement nouerait si besoin était des relations commerciales et culturelles avec des pays ayant des relations diplomatiques avec la Corée du Nord. Il a cependant souligné qu'il ne fallait voir dans cette décision aucun indice de changement dans la politique fondamentale du gouvernement, qui continuerait à refuser d'établir des relations diplomatiques avec les pays ayant des relations officielles avec la Corée du Nord et à rompre les relations diplomatiques avec les pays ayant établi de telles relations.

67. Le 22 avril 1966, opérant un changement de politique, le Conseil d'Etat a décidé que lorsque des conférences internationales de caractère scientifique ou technique se réuniraient, sous les auspices d'organisations internationales dont la République de Corée était membre, dans un pays communiste, le gouvernement permettrait en principe à ses représentants d'y participer. Il a été également décidé en principe que, lorsque des conférences de ce genre se tiendraient dans la République de Corée, des invitations seraient adressées aux représentants des pays membres n'ayant pas de relations diplomatiques avec la République de Corée. Cependant, la Commission a noté que les représentants de la République de Corée s'étaient vu refuser en 1966 l'accès de la Tchécoslovaquie et de l'URSS, où ils souhaitaient participer à des réunions tenues sous les auspices de l'OMS, de l'UNESCO et de la FAO.

68. En juillet 1966, modifiant de nouveau sa politique, le gouvernement a décidé de délivrer des visas aux hommes d'affaires étrangers même s'ils avaient des relations commerciales avec des pays communistes.

#### 2. — RELATIONS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES

69. Au 31 juillet 1966, la République de Corée entretenait des relations diplomatiques, ou était convenue d'établir des relations diplomatiques, avec 75 Etats dont 71 Membres de l'Organisation des Nations Unies. On trouvera à l'annexe III une liste des gouvernements avec lesquels elle entretient des relations diplomatiques et consulaires.

70. Le Traité général de relations et les accords connexes ayant été ratifiés par la République de Corée le 16 décembre et par le Japon le 17 décembre 1965, des relations diplomatiques normales ont été établies entre les deux pays signataires. Les instruments de ratification ont été échangés à Séoul le 18 décembre 1965 et les ambassadeurs de la République de Corée et du Japon ont respectivement rejoint leurs postes en janvier et mars 1966.

71. La République de Corée a maintenu en poste son observateur permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, et a continué à entretenir une mission auprès des organisations internationales et de l'Office des Nations Unies à Genève ainsi qu'une mission non résidente auprès de la Communauté économique européenne.

#### 3. — TRAITÉS ET ACCORDS INTERNATIONAUX

72. Pendant la période considérée, la République de Corée est devenue partie à plusieurs traités et accords. Depuis la création de la République jusqu'au 31 juillet 1966, le nombre des instruments de ce genre s'est établi à 263, dont huit traités qui ont été signés mais ne sont pas entrés en vigueur. Parmi les instruments multilatéraux auxquels la République a adhéré mais qui ne sont pas encore appliqués, on peut citer notamment l'Accord portant création de la Banque asiatique de développement et les quatre conventions de Genève de 1949. Au nombre des traités et accords bilatéraux conclus figure celui régissant le statut des forces armées des Etats-Unis dans la République de Corée qui a été signé en juillet 1966<sup>21</sup>. On trouvera à l'annexe III une liste des traités et accords conclus pendant la période considérée.

#### 4. — ASSISTANCE MILITAIRE FOURNIE À LA RÉPUBLIQUE DU VIET-NAM

73. Après avoir envoyé en 1965 des troupes de combat dans la République du Viet-Nam<sup>22</sup>, le gouvernement a décidé, le 28 février 1966, sous réserve de l'assentiment de l'Assemblée nationale, d'accroître son contingent militaire dans ce pays pour donner suite à une demande du Gouvernement de la République du Viet-Nam. M. Lee Tong Won, ministre des affaires étrangères, a déclaré que l'accroissement de l'effectif coréen au Viet-Nam visait à assurer la sécurité de la Corée et des pays de l'Asie du Sud-Est.

74. Le 19 mars 1966, l'Assemblée nationale a donné son assentiment à l'envoi d'une division et d'un régiment. Le Ministre de la défense nationale a indiqué que l'effectif total des troupes de combat coréennes dans la République du Viet-Nam s'élèverait, au 30 octobre 1966, à 45 000 hommes environ. On trouvera, aux paragraphes 42, 43 et 45 ci-dessus, un exposé du débat qui s'est déroulé sur cette question à l'Assemblée nationale.

<sup>21</sup> Cet accord a remplacé, notamment, l'Accord relatif à la compétence en matière d'infractions commises par les membres des forces armées des Etats-Unis en Corée, conclu à Taejon en juillet 1950.

<sup>22</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, vingtième session, Supplément No 12 (A/6012), par. 32, 73 et 74.

75. La République de Corée a participé à l'examen de la question de Corée à la vingtième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Elle a également pris part à un certain nombre de réunions organisées par les institutions spécialisées des Nations Unies et par d'autres organismes reliés aux Nations Unies. La liste des réunions et conférences internationales auxquelles la République a participé figure à l'annexe III.

76. Sur l'initiative du Gouvernement de la République de Corée, une réunion ministérielle pour la coopération en Asie et dans le Pacifique a eu lieu à Séoul du 14 au 16 juin 1966 pour permettre un échange de vues sur les possibilités de renforcer la coopération régionale dans les domaines économique, commercial, technique, culturel et social et dans celui de l'information. Les délégations présentes, conduites pour la plupart par le Ministre des affaires étrangères, étaient celles de l'Australie, de la République de Chine, de la République de Corée, du Japon, de la Malaisie, de la Nouvelle-Zélande, des Philippines, de la Thaïlande et de la République du Viet-Nam. Le royaume du Laos était représenté par un observateur. Les ministres ont été d'accord pour reconnaître qu'il était nécessaire de renforcer davantage la coopération régionale et qu'il était souhaitable d'entreprendre des études sur la question de la création de centres de coordination en matière économique, technique, sociale, culturelle et d'information. Pour assurer la continuité des consultations, il a été convenu d'autre part qu'une deuxième réunion ministérielle aurait lieu à Bangkok dans le courant de 1967. Les réunions seront désignées à l'avenir sous le nom de réunions ministérielles du Conseil de l'Asie et du Pacifique. Les ministres ont en outre vigoureusement appuyé les objectifs des Nations Unies en Corée, tels qu'ils sont énoncés dans les diverses résolutions de l'Assemblée générale, et ils ont affirmé à nouveau que ces objectifs devaient être respectés et mis en œuvre par toutes les parties intéressées.

6. — ÉCHANGES DE VISITES ENTRE PERSONNALITÉS DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE ET DIGNITAIRES ÉTRANGERS

77. Parmi les nombreux dignitaires étrangers qui se sont rendus dans la République de Corée pendant la période considérée, on peut citer : les membres d'une délégation parlementaire japonaise conduite par M. Matsukira Mori ; M. Michael Stewart, secrétaire aux affaires étrangères du Royaume-Uni ; M. N. C. Chokwe, président du Parlement du Kenya, et M. Ronald Ngala, vice-président du Parlement du Kenya ; M. Nguyen Cao Ky, premier ministre de la République du Viet-Nam ; M. Yves Delahaye, conseiller chargé des affaires d'Extrême-Orient au Ministère des affaires étrangères de la République française ; M. Herman Kopf, président de la Commission des relations internationales du Bundestag (République fédérale d'Allemagne) ; M. Etsusaburo Shiina, ministre des affaires étrangères du Japon ; M. Hubert Humphrey, vice-président des Etats-Unis d'Amérique ; Dato Dendahara Chik Mohamed Yusuf, président de la Chambre des représentants de Malaisie ; M. Robert Ajavon, ambassadeur du Togo aux Etats-Unis d'Amérique et représentant permanent de son pays auprès de l'Organisation des Nations Unies ; M. Angel Zavala Ortiz, ministre des affaires étrangères de l'Argentine ; M. Diosdado Macapagal, ancien président de la République des Philippines ; M. Ismail Bin Abdul Rahman, ministre de l'intérieur de la Malaisie ; le géné-

ral Boriboon Chulacharitta, commandant en chef adjoint de l'armée royale thaïlandaise ; M. Yang Hsi-Kung, vice-ministre des affaires étrangères de la République de Chine ; le général Harold K. Johnson, Chef d'état-major de l'armée des Etats-Unis ; les membres d'une délégation parlementaire turque conduite par le sénateur Ahmet Yildiz ; le général Chiang Ching-kuo, ministre de la défense de la République de Chine ; M. Sigismund von Braun, observateur permanent envoyé par la République fédérale d'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies ; M. Henry Cabot Lodge, ambassadeur des Etats-Unis auprès de la République du Viet-Nam ; M. Paul Hasluck, ministre des affaires extérieures de l'Australie ; M. Sunthorn Hongladarom, ministre des affaires économiques de la Thaïlande ; M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique, et M. Albert Sylla, ministre des affaires étrangères de la République malgache.

78. Des membres du Gouvernement de la République de Corée et d'autres dignitaires de la Corée ont effectué à l'étranger des visites officielles : en particulier, le Premier Ministre, M. Chung Il Kwon, s'est rendu en Malaisie, aux Philippines et dans la République de Chine ; M. Oh Won Sun, ministre de la santé et des affaires sociales, s'est rendu en Malaisie ; des délégations parlementaires ont été envoyées dans la République de Chine, dans la République du Viet-Nam et aux Etats-Unis d'Amérique ; M. Chang Key Young, premier ministre adjoint et ministre de la planification économique, s'est rendu au Royaume-Uni pour assister à une réunion préparatoire en vue de la création d'un organisme économique consultatif pour la Corée, dans la République fédérale d'Allemagne pour des entretiens concernant les relations économiques, ainsi que dans la République de Chine et au Japon ; M. Kim Byung Sam, ministre des communications, a fait un voyage dans divers pays d'Europe pour y étudier les réseaux de communications ; enfin, M. Rhee Hyo Sang, président de l'Assemblée nationale, s'est rendu en Malaisie.

79. Du 7 au 18 février 1966, le Président Park Chung Hee s'est rendu en visite officielle en Malaisie, en Thaïlande et dans la République de Chine. Au cours des entretiens qu'il a eus avec les chefs d'Etat et de gouvernement de ces pays, il est parvenu à un accord de principe au sujet de la coopération pour les questions d'intérêt commun dans des domaines tels que celui de la sécurité et les domaines économique et culturel. Il y a également eu accord pour prendre des mesures tendant à promouvoir encore davantage la coopération commerciale et technique et tenir des réunions plus fréquentes en cas de besoin. Les dirigeants des pays hôtes ont affirmé une fois de plus qu'ils continueraient d'appuyer les aspirations nationales du peuple de la République de Corée qui souhaitait l'établissement d'une Corée libre, démocratique et unifiée.

7. — ORGANISATIONS GOUVERNEMENTALES ET NON GOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES DONT LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE EST MEMBRE

80. La République de Corée, sans être membre de l'ONU<sup>28</sup>, est membre de 12 des institutions spécialisées des Nations Unies, à savoir : la FAO, l'UNESCO, l'OMS, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et les institutions qui lui sont affiliées (la Société financière internationale et l'Associa-

<sup>28</sup> On trouvera de plus amples renseignements à ce sujet dans *Documents officiels de l'Assemblée générale, vingtième session, Supplément No 12 (A/6012)*, par. 18 et 19.

internationale de développement), le Fonds monétaire international, l'OACI, l'UIT, l'UPU, l'OMM, l'ICO et l'AIEA.

1. La République de Corée est également membre FISE, du Programme des Nations Unies pour le développement, de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement, de la CEAEO et de la Commission des stupéfiants.

2. En outre, elle est membre des organisations gouvernementales suivantes : la Commission internationale du riz, le Conseil international du blé, le Comité consultatif international du coton, le Bureau hydrographique international, le Conseil international de l'air, le Bureau international d'éducation, le Plan de

Colombo et l'Organisation afro-asiatique pour la reconstruction rurale.

83. Il existe actuellement dans la République de Corée 186 organisations affiliées à des organisations internationales non gouvernementales, notamment les suivantes : Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies, Ligue internationale des droits de l'homme, Organisation régionale asiatique de la Confédération internationale des syndicats libres, Commission pour les affaires d'Asie et d'Extrême-Orient de la Chambre de commerce internationale, Conseil international des femmes, Fédération internationale des femmes diplômées des universités, Union interparlementaire et Organisation afro-asiatique de coopération économique.

### Chapitre III

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE

### A. — Introduction

84. Au cours de la période considérée, la République de Corée a atteint un taux de croissance élevé accompagné d'une autonomie économique accrue. Cependant, comme dans beaucoup d'autres pays en voie de développement, le revenu par habitant est resté élevé dans la République de Corée et de nouveaux progrès sont nécessaires dans les domaines de la santé, de l'enseignement et de l'emploi. Les mesures que le Gouvernement se propose de prendre pour assurer la croissance future du pays sont clairement exposées dans le deuxième plan quinquennal de développement économique.

85. La République a multiplié ses efforts pour stimuler l'épargne privée et ceux-ci ont abouti à un accroissement général de cette épargne dans le cadre de la stabilisation monétaire. Le rythme de l'inflation a diminué. En moins d'une année deux grandes réformes ont été menées à bien. Premièrement, les taux d'intérêts ont été considérablement relevés en vue d'encourager l'épargne et l'accroissement de la durée de l'ensemble des dépôts bancaires a été l'indice d'un déclin de la psychose inflationniste. La structure du crédit a été rationalisée et l'on a rigoureusement appliqué une politique de contrôle du crédit qui a assuré une augmentation du volume de la masse monétaire et une diminution des prix par rapport aux années précédentes. Deuxièmement, les importations ont été libéralisées mais la stabilité flottante est restée remarquablement stable, ce qui montre le progrès de la République dans son évolution vers la viabilité extérieure.

86. L'industrie coréenne a connu une expansion rapide, accompagnée d'une modernisation et d'une diversification accrues. L'agriculture a évolué dans le sens d'une réduction maximum des importations de céréales et du financement, par l'exportation de produits primaires, des importations de céréales et de matières premières agricoles encore nécessaires. On a généralement reconnu que les tendances encourageantes qui ont été enregistrées dans les secteurs agricole et industriel n'ont pas eu d'équivalent dans le secteur des transports et des communications.

87. Par rapport au chiffre relativement peu élevé qu'elles atteignaient lors de la première année du premier plan quinquennal, les exportations ont plus que

triplé au cours des trois années suivantes, ce qui constitue une réussite spectaculaire. Les besoins en matière de produits importés ont continué à croître, mais les exportations ont de plus en plus rapidement permis de financer les importations. L'épargne intérieure a régulièrement augmenté. Le volume de l'aide des États-Unis a diminué, mais l'on espère que le Japon accroîtra les ressources financières extérieures, à la suite du retour à des relations normales avec la République de Corée. Le Gouvernement s'est employé à attirer les capitaux étrangers dans le pays. Le rythme d'afflux de ces capitaux n'a pas été celui que l'on avait prévu, mais l'on peut compter sur une amélioration à cet égard à mesure que l'économie se développera. Comme beaucoup d'autres pays en voie de développement, la République de Corée a besoin d'une aide étrangère constante, en capitaux aussi bien qu'en assistance technique.

### B. — Taux de croissance économique

88. Pour la troisième année consécutive, le taux de croissance du produit national réel a dépassé en 1965 le taux de 6,8 p. 100 prévu par le premier plan quinquennal.

89. Selon les premières estimations, le produit national brut pour 1965 s'est élevé à 768,6 milliards de wons, aux prix de marché courants, contre 666,7 milliards de wons pour 1964, soit une augmentation de 15,3 p. 100. En prix constants sur la base de 1960, le produit national brut s'établit à 341,73 milliards de wons pour 1965 contre 316,15 milliards de wons pour 1964, soit une augmentation de 8,1 p. 100. Considérant que la population s'est accrue de 2,7 p. 100, selon les estimations du Conseil de la planification économique, l'augmentation du revenu par habitant serait de l'ordre de 5,4 p. 100. Le taux de croissance enregistré en 1965 est principalement dû à l'augmentation de 19,9 p. 100 de la production des industries manufacturières, alors qu'en 1964 l'agriculture et d'autres secteurs primaires venaient en tête avec une augmentation de 17,9 p. 100. Parmi les autres secteurs qui, en 1965, ont plus contribué qu'en 1964 à la croissance économique, on peut citer les suivants : industries extractives, construction, électricité, eau, etc., et commerce extérieur (tableaux 1 à 4).

90. Cette forte croissance économique s'est accompagnée d'une modification progressive des structures.

91. La part des industries manufacturières et extractives dans le produit national réel a été de 20,8 p. 100 en 1965 contre 15,6 p. 100 en 1961; la part de l'agriculture, de l'exploitation forestière et de la pêche est tombée de 37,4 p. 100 en 1961 à 32,3 p. 100 en 1965. Bien que progressives, les modifications de structure se sont reflétées dans la composition des dépenses de consommation privées ainsi que dans le niveau et la structure de l'emploi. Alors qu'en 1964, 32,7 p. 100 des dépenses de consommation privées avaient été consacrées à l'achat de céréales, en 1965, les dépenses relatives aux céréales n'ont plus constitué que 31 p. 100 du total. D'après l'Etude sur la population active, le pourcentage de la main-d'œuvre disponible par rapport à la population d'âge productif est passé de 54 p. 100 en 1964 à 56 p. 100 en 1965. En ce qui concerne l'agriculture, ce même pourcentage a légèrement diminué, tombant de 61 p. 100 en 1964 à 59 p. 100 en 1965. Cependant, l'agriculture, qui fait vivre plus de la moitié de la population active et qui produit un tiers du revenu national, reste la clef de voûte de l'économie.

## C. — Tendances de la production

### 1. — AGRICULTURE

92. La production du secteur primaire a diminué de 0,6 p. 100 en 1965; il convient de noter, cependant, que cette diminution est calculée par rapport au niveau de l'année 1964, qui avait connu un accroissement record de 17,9 p. 100. On a enregistré dans la production de riz — qui, l'année précédente, avait battu tous les records — et dans la production forestière (bois de chauffage et bois d'œuvre) une chute que n'a pu compenser l'accroissement substantiel qu'ont accusé d'autres produits primaires, notamment les céréales d'été et les produits de la pêche (tableau 6).

93. Dans l'ensemble, la production de céréales, bien qu'inférieure à son niveau de 1964, a conservé en 1965 le taux d'accroissement moyen de 4,7 p. 100 qu'elle avait connu pendant les quatre premières années du plan. La production de riz, qui est la principale céréale dont se nourrit la population, a baissé de 12 p. 100 par rapport à son niveau record de 1964, en raison de la sécheresse qui a sévi pendant la période de plantation. La production de céréales d'été a augmenté de 19 p. 100 en 1965, l'accroissement de la production d'orge faisant plus que compenser la baisse enregistrée dans la production de blé et de seigle. En 1966, on a assisté à un accroissement de la production de toutes les récoltes d'été, avec un taux supérieur d'accroissement, soit 33 p. 100. Parmi les autres récoltes importantes, la production de patates, qui permet de réduire les importations de sucre, a augmenté de 13 p. 100 en 1965.

94. La surface totale cultivée s'est accrue en 1965 de 4 p. 100, atteignant 2 254 700 hectares, alors que pendant la décennie précédente le taux moyen annuel avait été de 1 p. 100; cette augmentation est due essentiellement à des opérations de mise en valeur des terres et, dans une moindre mesure, des terres inondées. Cet accroissement de la superficie des zones cultivées s'est accompagné d'une meilleure utilisation des terres. Le pourcentage des terres cultivées où l'on a effectué deux récoltes par rapport à la superficie totale est passé de 54 p. 100 en 1964 à 58 p. 100 en 1965 (tableau 7).

95. Pour suppléer les précipitations, plutôt que de mettre en culture de nouvelles zones, on a multiplié les installations d'irrigation, destinées exclusivement à la culture du riz; comme en 1964, presque toute la zone

de culture du riz a été irriguée en 1965. Il y a eu plus d'engrais et de parasitocides. Les effets de ces mesures sur l'accroissement de la productivité ont été atténués par la sécheresse dont a souffert la production de riz. En 1965, alors que la zone de culture du riz avait augmenté d'environ 3 p. 100, la production de riz a diminué de 12 p. 100; dans le cas des récoltes d'été, l'accroissement de 9 p. 100 de la superficie cultivée s'est accompagné d'un accroissement de la production de 19 p. 100. On peut se faire une idée de la tendance de la productivité agricole si l'on note que la production par hectare de riz est passée de 1,99 tonne métrique en 1955-1957 à 2,6 tonnes en 1962 et à presque 3 tonnes en 1965 et que celle des céréales d'été est passée de 0,8 tonne en 1955-1956 à 0,97 tonne en 1962 et à 1,1 tonne en 1965. Parmi les cultures commerciales importantes, le coton brut a vu sa production poursuivre son déclin avec une diminution de 7,1 p. 100 par rapport à son niveau de 1964. Cependant, la production de tabac est restée en augmentation, dépassant de 13,7 p. 100 son niveau de 1964.

96. Dans l'ensemble, les produits de la pêche ont conservé leur tendance ascendante des quatre dernières années; on a enregistré dans ce secteur un accroissement de près de 6 p. 100 en 1965. Les prises totales ont augmenté plus rapidement, de 22 p. 100, mais la part, dans ce total, des poissons de haute mer, bien qu'elle ait presque doublé, est restée modeste.

97. On a enregistré, au cours de 1965, une diminution de 21 p. 100 de la superficie forestière exploitée et une diminution d'environ 17 p. 100 du nombre des arbres plantés; ces deux chiffres sont cependant voisins des moyennes atteintes pendant les quatre premières années du plan.

### 2. — INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES ET EXTRACTIVES ET SECTEUR ÉNERGÉTIQUE

98. Le secteur secondaire a connu en 1965 un taux de croissance de 19,8 p. 100, qui contraste de façon frappante avec le taux de croissance peu élevé de l'année précédente.

99. Il y a eu, en 1965, une forte augmentation de la production industrielle, reflétée par la progression de l'indice de l'ensemble de la production industrielle, qui est passé de 156,8 à la fin de 1964 (1960 = 100) à 190,2 à la fin de 1965. L'expansion des exportations et l'accélération du rythme de la construction, favorisées par la libéralisation des importations de matières premières, ont contribué à cette augmentation (tableaux 8 et 9).

100. L'indice de la production minière est passé à 189,9, soit un accroissement de 17,1 p. 100. L'extraction de produits comme le charbon et le minerai de fer, pour lesquels il existait une forte demande extérieure, a progressé tandis qu'on assistait à un recul de l'extraction des produits tels que le tungstène et le graphite amorphe qui faisaient l'objet d'une faible demande extérieure.

101. L'impulsion soutenue donnée aux exportations a stimulé encore davantage le secteur manufacturier, dont l'indice de production est passé de 153 au début de 1964 à 189,3 à la fin de 1965. La production a sensiblement progressé dans les industries orientées vers l'exportation, comme celles des contre-plaqués, de la soie grège, des produits métalliques tels que la tôle galvanisée et des textiles. Il y a lieu de signaler qu'un grand nombre de ces industries sont largement tributaires de matières premières importées. Parallèlement à l'accélération du rythme de la construction, la pro-

duction de ciment, de briques, de verre et de matériaux connexes s'est accrue. Les industries dont le taux de croissance, au cours de la période considérée, a été le plus élevé sont les industries mécaniques et les industries de fabrication de matériel de transport, en particulier de véhicules à moteur et pièces détachées. Leur rapide taux de croissance à partir d'une base peu élevée reflète le rythme de la diversification de la structure industrielle. Dans ce secteur, comme dans le cas des engrais, du ciment, du papier et des fibres synthétiques, on peut clairement discerner une tendance au remplacement des importations par la production locale.

102. Le secteur de l'énergie s'est développé en même temps qu'augmentaient les besoins d'une économie en expansion, surtout dans le domaine industriel. L'indice de production d'énergie électrique est passé de 153 à la fin de 1964 à 189,3 à la fin de 1965. Face à une demande d'énergie électrique de 602 200 kW, la puissance installée s'est élevée à 769 000 kW, soit plus de trois fois et demie la puissance installée de 1945. Au titre du premier plan quinquennal, on a construit une raffinerie de pétrole capable de raffiner 35 000 barils par jour, ce qui suffit à satisfaire entièrement la demande intérieure actuelle. On se propose de porter la capacité de la raffinerie à 55 000 barils par jour.

### 3. — SECTEUR TERTIAIRE

103. Le taux de croissance en 1965 du secteur tertiaire dans son ensemble a été de 7,5 p. 100. Il s'est élevé à 19,8 p. 100 pour ce qui est des transports, des communications et des entrepôts (tableau 10).

104. Le principal mode de transport, dans la République, est resté la voie ferrée, qui a assuré près de 90 p. 100 du trafic-marchandises et la moitié environ du trafic-voyageurs. Tandis que la longueur des voies principales restait à peu près la même, les transports par voie ferrée de marchandises et de voyageurs ont augmenté en 1965 par rapport à l'année précédente. On pense que l'on enregistrera en 1966 un nouvel accroissement grâce au renforcement du matériel roulant et à la construction de voies secondaires. Etant donné l'accélération du rythme de développement et sa dispersion régionale, on pouvait s'attendre à un accroissement de la demande en matière de transports routiers; cependant, les additions apportées au réseau routier national au cours de 1965 et celles qui sont prévues pour 1966 sont peu importantes. La navigation côtière est restée modeste. Comme c'est le cas pour beaucoup d'autres pays en voie de développement, le commerce extérieur de la République a continué d'être essentiellement assuré par des bateaux étrangers. Le gouvernement se propose de porter à près du double, au cours de 1966, la capacité de production des installations de construction navale.

## D. — Investissements et épargne

### 1. — INVESTISSEMENTS

105. Le taux élevé de croissance de l'économie a été dû en partie au fait qu'une plus large portion des ressources a été consacrée à la formation de capital.

106. Le taux de formation de capital, qui était de 12,1 p. 100 en 1964 et de 10,5 p. 100 en 1960, s'est élevé à 13,9 p. 100 en 1965. En 1960, la quasi-totalité du produit intérieur était consommée et l'excédent d'importations, financé par l'aide extérieure, constituait 83 p. 100 des ressources utilisées pour la formation de capital. Au cours des trois dernières années, les res-

sources consacrées aux investissements ont été, dans l'ensemble, augmentées grâce à une diminution de la consommation tant du secteur privé que du secteur public et à une augmentation des exportations. L'excédent d'importations, financé par l'aide extérieure, a joué un rôle moins décisif dans la formation de capital; son importance demeure cependant, puisqu'il a été à l'origine de près de 50 p. 100 des investissements en 1965. L'épargne intérieure brute est passée de 1,7 p. 100 en 1960 à 9,5 p. 100 en 1965, ce qui fait ressortir les progrès réalisés dans la mobilisation des ressources intérieures, qui ont fourni 68 p. 100 des investissements en 1965 contre 16 p. 100 en 1960 (tableau 4).

### 2. — FINANCES PUBLIQUES

107. Les finances publiques ont bénéficié d'efforts accrues en vue de mobiliser l'épargne intérieure (tableau 11).

108. Les opérations du secteur fiscal se sont soldées par un excédent de 2,68 milliards de wons au budget de 1964 et on prévoit un excédent de 7,03 milliards de wons en 1965 et de 1,28 milliard de wons au budget additionnel de 1966. Après incorporation du compte des entreprises de l'Etat, le compte du budget global a fait apparaître un excédent de 830 millions de wons pour 1964 et l'on prévoyait un excédent de 8,44 milliards de wons pour 1965. Toutefois, le budget additionnel de 1966 laisse prévoir un déficit global de 4,184 milliards de wons.

109. Le budget additionnel pour 1966 a pris des proportions beaucoup plus grandes que les budgets précédents, tant en ce qui concerne le volume des ressources à mobiliser que l'ampleur des dépenses envisagées. Les recettes fiscales ont nettement augmenté: alors que les recettes totales devaient s'accroître de 79 p. 100, passant de 77,13 milliards de wons en 1964 à 138,536 milliards de wons en 1966, les recettes fiscales devaient augmenter de 90 p. 100, passant de 37,42 milliards de wons à 72,24 milliards de wons. D'après les estimations officielles, l'augmentation prévue des recettes fiscales pour 1966 par rapport à l'année précédente est attribuable à raison de 5 p. 100 à la rationalisation de la législation fiscale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1966, à raison de 6 p. 100 à l'accroissement du produit national brut et, à raison de 8 p. 100, à l'augmentation du niveau général des prix. L'accroissement des recettes fiscales doit pour une large part résulter d'un meilleur recouvrement des impôts.

110. En outre, l'augmentation des tarifs dans les services des transports et de l'électricité de même que le relèvement des taux de fret au cours du second semestre de 1966 devaient entraîner une augmentation des recettes extra-fiscales. Le relèvement des tarifs des services publics devrait contribuer à assurer la viabilité économique de ces derniers.

111. Le produit de la vente de marchandises reçues des Etats-Unis à titre d'assistance, soit près de 35 p. 100 des recettes budgétaires totales pour 1964, ne devait plus s'élever qu'à 30 p. 100 au budget de 1965 et à 23,3 p. 100 en 1966. Les fonds provenant de réclamations sur les biens et constitués surtout par des fonds de contrepartie résultant de la vente de marchandises importées du Japon devaient représenter 6 p. 100 des recettes budgétaires pour 1966. Ainsi, la contribution directe aux recettes budgétaires des prêts et subventions de l'étranger devait être ramenée de 34 p. 100 en 1964 à 30 p. 100 environ en 1966.

112. Afin d'accroître les recettes financières destinées aux dépenses d'investissement dans le secteur

public, on s'est efforcé de réduire la part des dépenses relatives aux services civils dans plusieurs budgets successifs. Leur proportion par rapport aux dépenses totales devait passer de 47 p. 100 en 1964 à 44 p. 100 en 1965 et à environ 40 p. 100 en 1966. Les dépenses au titre du développement économique, qui représentaient 20 p. 100 des dépenses totales en 1964, devaient atteindre environ 31 p. 100 au budget additionnel pour 1966. La portion des dépenses relatives à la défense nationale devait être maintenue à 30 p. 100 environ des dépenses totales; en chiffres absolus, elle devait augmenter.

### 3. — ÉPARGNE MONÉTAIRE

113. Pour favoriser l'épargne privée, l'Office de la monnaie a relevé, à compter du 30 septembre 1965, les taux maximum d'intérêt sur les dépôts, les prêts et les escomptes accordés par les établissements bancaires. Cette mesure devait permettre de réduire fortement l'écart considérable entre les taux d'intérêt des marchés organisés et les taux usuraires imposés par les prêteurs privés, de manière à inciter les particuliers à diriger l'épargne vers les établissements bancaires. On a ainsi pu décourager les transferts de fonds, à des fins spéculatives et improductives, des marchés monétaires organisés aux marchés non organisés, si bien qu'une épargne privée de plus en plus abondante sur les marchés organisés a pu être dirigée sur des investissements productifs. Si l'augmentation des dépôts d'épargne dans les banques peut être attribuée pour une large part au retrait des fonds des marchés non organisés, il est à prévoir que le relèvement considérable du taux d'intérêt stimulera également l'épargne à longue échéance.

114. La campagne nationale de promotion de l'épargne que le gouvernement a lancée au début de 1965 a entraîné un accroissement de l'épargne dans les établissements bancaires, les *trust funds*, les compagnies d'assurance, les caisses d'épargne postale et autres associations intéressant notamment les employés, les étudiants, les communautés rurales. L'objectif prévu de 7 000 millions de wons pour 1965 a été dépassé, le montant de l'épargne monétaire (dépôts à terme inclus) atteignant 24,4 milliards de wons à la fin de 1965.

## E. — Politique de stabilisation

### 1. — EXPANSION DU CRÉDIT ET MASSE MONÉTAIRE

115. Au cours des premiers mois de 1966, le gouvernement a pris des mesures en vue d'atteindre les objectifs de stabilisation recommandés par le Fonds monétaire international et recherchés également par le gouvernement lui-même.

116. En 1965, le volume total des crédits intérieurs a augmenté beaucoup plus rapidement que les années précédentes. Toutefois, ce taux d'expansion s'est ralenti durant le premier semestre de 1966.

117. La masse monétaire est passée de 43,1 milliards à la fin de décembre 1964 à 56,6 milliards à la fin de 1965. Tandis que le produit national brut augmentait de 8 p. 100 en 1965, la masse monétaire s'est accrue de 31 p. 100, ce qui représente un pourcentage assez élevé, même si l'on tient compte du fait que l'augmentation du produit national brut est liée à la monétisation des transactions dans le secteur rural et à la nécessité de recourir à des stimulants monétaires pour encourager la production.

118. Contrairement à ce qui s'était produit l'année précédente, la masse monétaire est passée de 56,6

milliards de wons à 60,3 milliards de wons seulement à la fin du premier semestre de 1966, permettant d'espérer que le gouvernement atteindrait son objectif de stabilisation, soit 65 milliards de wons à la fin de 1966, ce qui représente un taux d'expansion annuel de 18 p. 100 seulement. A cet égard, il est encourageant de constater que le public est de plus en plus favorable aux dépôts bancaires à long terme: à la suite de la réforme du taux d'intérêt, leur volume a augmenté régulièrement, passant de 27,7 milliards de wons à la fin de septembre 1965 à 61,5 milliards de wons à la fin de juin 1966; de plus, la proportion de dépôts à terme par rapport à l'ensemble des dépôts (dépôts à terme et d'épargne) a augmenté depuis la réforme du taux d'intérêt, passant de 22 p. 100 à la fin de septembre à 44 p. 100 à la fin d'avril 1966 (tableau 12).

### 2. — RATIONALISATION DE LA STRUCTURE DU CRÉDIT

119. Le relèvement du taux d'intérêt, à la fin de septembre 1965, sur les dépôts effectués auprès des banques commerciales a été suivi d'une rationalisation de la structure bancaire et du crédit.

120. Les taux d'intérêt sur les prêts et les taux d'escompte de la Banque de Corée et des banques commerciales ont été relevés. Les divers taux d'escompte pratiqués par la Banque de Corée sur les titres commerciaux et autres ont été unifiés et portés à 21 p. 100, tandis que les taux d'escompte des banques commerciales passaient de 14 à 24 p. 100 et que les taux d'intérêt pour d'autres formes de crédit étaient relevés en proportion.

121. Le système complexe, du point de vue administratif, qui consiste à contrôler directement le crédit par des mesures d'ordre quantitatif — plafonds trimestriels pour les prêts, par banques et selon l'utilisation finale — a été abandonné en faveur de moyens de contrôle indirect. Les plafonds ont été fixés à la source de crédit, c'est-à-dire aux avances accordées par la Banque de Corée à l'Etat et aux banques commerciales. La répartition optimale des crédits s'effectuerait ainsi suivant le libre jeu des forces du marché. Le crédit étant utilisé de ce fait dans les secteurs les plus profitables. On a toutefois maintenu jusqu'à un certain point quelques mesures générales de contrôle sur la répartition des crédits.

### 3. — MESURES DE CONTRÔLE EN MATIÈRE DE CRÉDIT

122. Les mesures prises au début de 1966 ont été à la fois souples, cohérentes et efficaces.

123. Pour freiner la forte expansion du crédit résultant de l'abolition des plafonds en matière de prêts, le montant des réserves exigé en ce qui concerne les dépôts à vue a été porté de 16 à 20 p. 100 en décembre 1965: les dépôts à terme et les dépôts d'épargne ont fait l'objet d'une nouvelle classification en dépôts à court terme et dépôts à long terme, les réserves exigées étant fixées respectivement à 12 et 10 p. 100. Comme dans d'autres pays en voie de développement, l'application du taux d'escompte par la banque centrale ne constituait pas en soi un régulateur efficace du crédit, et en plus du relèvement du taux d'escompte la proportion des réserves a été fortement augmentée en février 1966, passant à 35 p. 100 pour les dépôts à vue et à 20 et 15 p. 100 respectivement pour les dépôts à terme ou dépôts d'épargne, selon qu'ils étaient à court terme ou à long terme. Parmi d'autres mesures importantes visant à éponger d'excessives liquidités dans les banques commerciales, on peut citer, d'une part, la vente par la Banque de Corée à ces banques de bons de stabilisation pour un montant de 3,5 milliards de wons,

ouvrant ainsi la voie à des transactions régulières sur un marché libre et, d'autre part, l'obligation faite à ces banques de déposer 1 milliard de wons auprès de la Fédération nationale de coopération agricole.

## F. — Prix

### 1. — MOUVEMENTS DE L'INDICE DES PRIX DE GROS

124. La politique de stabilisation du gouvernement a entraîné un ralentissement du mouvement de hausse des prix durant l'année 1965 (tableau 13).

125. A la fin de 1965, l'indice des prix de gros avait augmenté de 6,6 p. 100, hausse de beaucoup inférieure à celle de 27,4 p. 100 enregistrée en 1964 ou au taux moyen annuel d'augmentation de 25 p. 100 environ pour la période 1960-1964. L'indice a augmenté de 7,9 p. 100 durant la première moitié de 1966, du fait de la hausse saisonnière du prix des céréales alimentaires, qui est l'élément prépondérant de l'indice. L'indice des prix de gros est passé à 223,6 en 1965 (1960 = 100), soit une augmentation de 6,6 p. 100, résultant d'une hausse de 8,5 p. 100 des prix des produits autres que les céréales et d'une baisse de 3,2 p. 100 des prix des céréales. Le déblocage des stocks détenus par le gouvernement, l'importation au moment opportun de produits agricoles excédentaires des Etats-Unis et la bonne récolte d'automne bien supérieure aux rendements moyens des années précédentes ont favorisé la tendance à la baisse des prix des céréales. La demande dans les domaines de l'exportation et de la construction a fait monter le prix des produits autres que les céréales. Cependant, en ce qui concerne l'offre intérieure, la situation s'est améliorée grâce à une très grande libéralisation des importations, associée à un certain nombre d'initiatives telles qu'une réduction progressive du nombre de produits soumis au contrôle des prix (de 21 à 2 : les briquettes et la farine de blé, comptant pour 4,04 p. 100 dans l'indice des prix) et l'adoption de mesures antimonopolistiques en ce qui concerne des biens de production comme le ciment, l'oxygène et le carbure. Ainsi, la tendance à la hausse des prix s'est ralentie pendant 1965 malgré la hausse des tarifs de chemin de fer et le relèvement du prix plafond fixé pour le charbon produit par la *Taehan Coal Company*.

### 2. — COMPORTEMENT DES PRIX À LA CONSOMMATION

126. L'indice des prix à la consommation pour Séoul donne une idée des fluctuations du coût de la vie : cet indice a augmenté de 10,3 p. 100 à la fin de 1965 — alors qu'au cours de 1964 l'augmentation était de 20,8 p. 100 — et s'est établi à 206,0 (1960 = 100) à la fin de 1965. Les prix des céréales ont baissé de 1,4 p. 100 et les prix des produits autres que les céréales ont augmenté de 13,6 p. 100, alors que l'année précédente les prix pour ces deux catégories de produits avaient monté respectivement de 20 et 21 p. 100. Le fait que la progression de cet indice ait été supérieure de 3,7 p. 100 à celle de l'indice des prix de gros est imputable aux fortes hausses des loyers, des paiements pour réparations, des frais d'inscription scolaire, des tarifs des hôpitaux et des transports, témoignant de l'offre insuffisante de services sociaux. La hausse saisonnière des prix des céréales alimentaires — facteur déterminant dans l'établissement de l'indice — a entraîné une augmentation de 10,6 p. 100 durant le premier semestre de 1966.

### 3. — SALAIRES ET SITUATION DE L'EMPLOI

127. Les données disponibles sur les salaires concernent les rémunérations mensuelles des travailleurs de l'industrie. Alors que l'indice des prix à la consommation à Séoul augmentait de 10,3 p. 100 au cours de l'année 1965, la rémunération des travailleurs de l'industrie a augmenté de 23 p. 100, ce qui correspond pour le travailleur à un accroissement de 12,7 p. 100 de son revenu réel. Toutefois, étant donné la portée limitée de ces statistiques, on ne saurait en tirer de conclusions définitives quant à l'évolution des salaires réels pour l'ensemble de l'économie.

128. D'après la dernière enquête sur la population active, il y a eu une augmentation d'environ 1 p. 100 dans la proportion des personnes employées par rapport à l'ensemble de la population en âge de travailler, ceci en raison surtout du nombre accru de travailleurs dans le secteur non agricole. La situation de l'emploi ne s'est pas sensiblement améliorée.

## G. — Balance des paiements et commerce international

### 1. — BALANCE DES PAIEMENTS

129. La situation de la Corée en ce qui concerne les paiements extérieurs a continué à s'améliorer légèrement en 1965, confirmant les progrès réalisés en 1964 après une période de détérioration rapide qui durait depuis 1961 (tableau 14).

130. Le déficit de la balance commerciale et de la balance des services, qui était de 221 millions en 1964, a été ramené à 198,5 millions de dollars en 1965. Alors que la valeur des exportations de marchandises passait de 119,1 à 175,6 millions de dollars, celle des importations de marchandises est passée de 364,9 à 420,3 millions de dollars ; le déficit a été réduit grâce à l'augmentation des ventes de biens et de services aux forces des Nations Unies et à l'amélioration nette de la balance des services. L'aide nette reçue de l'étranger a diminué d'un cinquième, baissant de 157 à 126,4 millions de dollars ; en même temps, les capitaux et transferts privés étrangers nets sont passés de 61,5 à 74,8 millions de dollars. Les avoirs nets étrangers à court terme détenus par les autorités monétaires, qui avaient diminué de 3,5 millions de dollars en 1964, se sont accrus de 5,2 millions de dollars en 1965.

### 2. — EXPORTATIONS

131. La campagne en faveur des exportations lancée par le gouvernement en 1962 n'a cessé de donner des résultats spectaculaires depuis 1963 (tableaux 16-17). Les exportations se sont accrues sans interruption et sont passées de 55 millions de dollars en 1962 à 87 millions de dollars en 1963, 119 millions de dollars en 1964 et 175,6 millions de dollars en 1965, atteignant en 1965 un taux d'accroissement de 47 p. 100 alors que le PNB n'augmentait que de 15,3 p. 100. Ce résultat remarquable marque la réalisation des objectifs prévus par le plan triennal du gouvernement pour les exportations (1965-1967), aux termes duquel les exportations devaient atteindre en 1967 la somme de 300 millions de dollars, soit un accroissement de 150 p. 100 par rapport à la valeur réelle des exportations en 1964.

132. Parallèlement à cette expansion générale des ventes à l'étranger, les exportations de produits manufacturés, qui constituaient en 1964 près de la moitié du total des exportations, en ont presque atteint les deux tiers en 1965 ; la part des exportations de produits

primaires est tombée de près d'un quart à un septième, et celle des exportations de matières premières destinées à l'industrie de près de 30 p. 100 à 23 p. 100. Les exportations de 1965 ont approché de très près, non seulement par leur montant global mais encore par leur composition, des objectifs assignés par le plan triennal, à savoir une augmentation, par rapport au total, de l'importance relative des produits manufacturés (de 52 p. 100 en 1964 à 64 p. 100 en 1967), avec une baisse correspondante pour les produits de l'agriculture et de la pêche et les produits minéraux.

133. Le développement marqué des exportations de certaines marchandises a particulièrement contribué à la réalisation des objectifs du plan; ce sont notamment des produits primaires comme le poisson, les produits de la pêche, le varech comestible séché et la soie grège, des produits minéraux tels que l'antracite et les minerais et concentrés de fer et des produits manufacturés tels que les feuilles de placage en bois et les bois contreplaqués, les tissus de coton, les tôles d'acier avec revêtement. On a en outre exporté avec grand succès de nouveaux produits dans le but de diversifier la gamme des produits primaires et manufacturés vendus à l'étranger.

134. En 1965, le volume des exportations de la République de Corée destinées aux Etats-Unis a augmenté aux dépens du volume des ventes effectuées en Asie et particulièrement au Japon; le volume des exportations à destination de l'Europe n'a pas varié. Le Japon continue à se tailler la part du lion dans les exportations de la République à destination de l'Asie. Les exportations destinées à la République du Viet-Nam, qui ont continué à se développer en 1965, représentaient 9 p. 100 du total.

135. Ce résultat remarquable, notamment en ce qui concerne les produits manufacturés, a pu être atteint grâce à l'importation de matières premières et à l'abondance d'une main-d'œuvre à bon marché. Parmi les nombreuses mesures destinées à favoriser l'exportation, on peut relever notamment les conditions avantageuses de crédit à l'exportation, les dégrèvements fiscaux importants sur les revenus provenant de l'exportation et la possibilité d'utiliser des entrepôts en douane pour travailler les matières premières importées. L'introduction du système de parité flottante, qui a permis des fluctuations atteignant un niveau plus bas que le taux précédent de 255 wons le dollar, a également contribué au développement des exportations; les avantages commerciaux de la dépréciation semblent s'être maintenus, le taux d'accroissement des prix à l'exportation étant encore inférieur à celui de l'ensemble des prix et à celui des prix à l'importation.

136. Pour consolider à long terme les progrès accomplis par la République de Corée à la suite de l'impulsion donnée à ses importations, il faudrait éviter, compte tenu des besoins d'importation de matières premières et de l'inévitable tendance à l'augmentation des salaires, de favoriser des industries d'exportation peu rentables par l'adoption d'une politique de faveur trop libérale. Au fur et à mesure que se développent les exportations, on envisage de supprimer nombre de ces mesures d'encouragement, particulièrement celles "qui invitent aux abus ou faussent gravement la répartition des ressources et la distribution des revenus".

### 3. — IMPORTATION

137. Les importations de marchandises, qui avaient été ramenées de leur niveau maximum de 560 millions de dollars atteint en 1963 à 404 millions de dollars en 1964, se sont accrues de 11 p. 100 en 1965, leur valeur

correspondant à 450 millions de dollars (tableaux 16-17). L'augmentation, en valeur absolue comme relative, du volume des importations commerciales explique cet accroissement; elle a eu pour effet de réduire l'importance relative des importations financées par des programmes d'aide officiels ou par des prêts étrangers (tableau 15).

138. L'accélération du rythme d'industrialisation s'est traduite par la réduction des importations de machines, de ciment, d'engrais et par l'augmentation des importations de matières premières, de pétrole et de dérivés du pétrole, de produits chimiques, de caoutchouc, de bois d'œuvre, de fibres et de fils textiles, ainsi que de métaux vils. Les importations de céréales ont diminué et l'augmentation des revenus a suscité un accroissement des importations de produits manufacturés divers.

139. Alors qu'en 1964 la moitié des importations totales de la République de Corée provenait des Etats-Unis et que le Japon en fournissait environ un quart, le volume des importations en provenance du Japon a atteint en 1965 37 p. 100 du total, les Etats-Unis n'en fournissant plus qu'à peu près 40 p. 100. La part des achats effectués par la République dans les pays d'Asie autres que le Japon est passée de 11 p. 100 en 1964 à 14 p. 100 en 1965. L'importance relative des importations en provenance d'Europe est tombée de 10 à 6 p. 100, moins d'achats ayant été effectués dans la République fédérale d'Allemagne.

140. Pendant la période considérée, on a assisté à une libéralisation croissante des importations commerciales.

141. Le nombre des marchandises dont l'importation était interdite pour des raisons économiques et sociales, parce que ne présentant pas d'intérêt pour l'économie nationale, a été ramené de 624 au premier trimestre de 1965 à 620 au cours du second semestre de 1965. Les articles essentiels à la consommation et aux industriels travaillant pour le marché intérieur ou pour l'exportation, articles dont l'importation était automatiquement autorisée, atteindront probablement 82,1 p. 100 de la valeur totale des importations commerciales au cours du premier semestre de 1966 contre 74,2 p. 100 au début de 1965. On comptait en même temps libéraliser la politique d'importation pour les marchandises contingentées ou semi-contingentées. La réduction du nombre des articles contingentés, y compris les articles de luxe et les produits concurrençant l'industrie nationale, laissait prévoir que l'importance relative de ces produits par rapport à l'ensemble des importations serait ramenée de 11,6 à 6,7 p. 100. On prévoyait également que les produits semi-contingentés ne constitueraient plus que 11,2 p. 100 de l'ensemble des importations au lieu de 14,2 p. 100; il s'agit notamment de certains articles soumis à des critères autres que la balance des paiements (critères tels que la santé et l'éducation) et d'articles soumis à une législation interne spéciale régissant les entreprises publiques.

### H. — Parité flottante

142. En même temps qu'entraîné en vigueur, le 22 mars 1965, le système de taux unique à parité flottante, était créé un marché libre des certificats de change.

143. Avant la création de ce libre marché des changes, le taux de change était fixé à 255 wons le dollar des Etats-Unis. Le taux de vente de la Banque de Corée s'est déprécié, passant de 255,63 wons le 3 mai 1965 à 272,2 wons à la fin du mois de juin, pour se stabiliser ensuite progressivement aux alen-

tours de 272 wons le dollar des Etats-Unis. Les fluctuations quotidiennes des cours pratiqués par la banque sont restées bien en deçà de la marge autorisée de 2 p. 100. Jusqu'à présent la banque n'a pas eu à intervenir pour modifier la configuration générale du marché: les réserves d'or et de devises de la Banque (y compris tous les avoirs de l'Etat et des banques) sont passées de 117,0 à 160,8 millions de dollars entre mars 1965 et la fin de juin 1966 et l'on n'a pas dû recourir à la ligne de crédit "stand-by" ouverte par le Fonds monétaire international.

144. La mise en vigueur du système de parité flottante a permis au won de se stabiliser et d'établir sa parité auprès du Fonds monétaire international. D'autres mesures ont été prises, telles que l'abolition des pratiques d'utilisation de plusieurs monnaies (subsides à l'exportation, liaisons *export-import*) et une libération appréciable des importations. En outre, l'importance relative des importations financées par l'aide étrangère a diminué. A cet égard, la stabilité remarquable du taux de change aux alentours de 272 wons le dollar montre que la République de Corée a réussi à se créer une situation viable sur le plan international.

## I. — Ressources extérieures

### 1. — ORGANISMES DES NATIONS UNIES

145. L'ONU et les organisations apparentées ont continué à accroître leurs activités dans le domaine de l'assistance technique et de l'aide économique, grâce surtout aux ressources du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

146. La présentation d'un rapport sur l'étude pour la mise en valeur des terres intercotidales dans la région de Mokpo-Yongsan a mis fin à l'un des projets du Fonds spécial (lequel a fusionné avec le Programme élargi d'assistance technique pour constituer le PNUD). Les huit autres projets dont la liste suit et qui ont déjà été signalés dans le rapport précédent demeurent en cours d'exécution: études et démonstrations agricoles dans certains bassins versants; formation des cadres au Centre coréen de la productivité; Centre de formation pour les télécommunications; étude des sols; recherche pédologique et étude de la fertilité des sols; étude des forêts; Centre de formation pour la pêche hauturière; établissement d'un centre des instruments de précision.

147. Deux nouveaux projets du PNUD ont été approuvés: l'étude de préinvestissement du bassin fluvial du Naktong et la création de services consultatifs à la Banque des industries moyennes. Le PNUD finance ces projets à concurrence de 9,6 millions de dollars, la contribution de contrepartie de la République de Corée s'élevant à l'équivalent en wons de 8,1 millions de dollars.

148. Le gouvernement a demandé l'assistance du PNUD en vue de l'aménagement complet de trois bassins versants, y compris des programmes intensifs d'afforestation et de lutte contre l'érosion. Une aide d'un montant total de 3,5 millions de dollars a été demandée au Programme alimentaire mondial au bénéfice de ce projet qui amène à l'étape des investissements le projet relatif aux études et démonstrations agricoles dans certains bassins versants.

149. Durant la période 1967-1968, le PNUD fournirait une assistance technique d'un montant de 550 000 dollars consistant en services de 15 experts et en l'octroi de 39 bourses de perfectionnement.

150. Le Programme alimentaire mondial a achevé la réalisation de quatre projets, notamment de construction de routes et de défense contre les inondations, projets qui ont donné lieu à la fourniture de 8 300 tonnes de produits alimentaires, d'une valeur estimée à 1,2 million de dollars. Plusieurs demandes du gouvernement touchant la fourniture d'environ 75 000 tonnes de produits alimentaires, d'une valeur dépassant 7 millions de dollars, sont actuellement à l'étude; elles sont liées aux projets relatifs à la défense contre les inondations, au reboisement et au développement des hautes terres, et à la mise en valeur des terres intercotidales.

151. En plus de ses propres programmes de bourses et d'éradication du paludisme, l'OMS a poursuivi, en coopération avec le FISE et le PNUD, l'exécution des projets de lutte contre la lèpre et la tuberculose; cette institution collabore en outre avec le FISE dans la mise en œuvre du programme de formation dans le domaine de la santé. L'AIEA et l'UNESCO continuent de financer des programmes de bourses et de formation.

152. La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient a poursuivi ses activités en envoyant sur place des spécialistes régionaux et en rendant possible la participation de la République aux cycles d'études, aux conférences et aux programmes de formation. Dans le cadre d'un programme régional approuvé de prospection et de forage au large des côtes, dont la CEAO et le gouvernement avaient fait la demande, le PNUD a alloué 25 500 dollars à la prospection exploratoire des zones situées au large de la côte orientale de la République.

153. La République de Corée a été l'un des pays signataires de l'accord du 4 décembre 1965 relatif à la création de la Banque asiatique de développement. Elle s'est engagée à souscrire à concurrence de 30 millions de dollars au capital initial de la Banque, qui pourra atteindre un milliard de dollars et dont les pays de la région couverte par la CEAO sont autorisés à souscrire 65 p. 100.

### 2. — ASSISTANCE FOURNIE PAR LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

154. Les efforts accélérés que déploie la République pour promouvoir sa croissance économique par ses propres moyens ont entraîné une modification du volume et de la structure de l'aide américaine, celle-ci tendant désormais à prendre la forme de prêts plutôt que de dons.

155. L'assistance accordée par les Etats-Unis au titre de projets déterminés ou de coopération technique et prenant la forme de dons au développement a été ramenée de 2,5 millions de dollars en 1964 à 2 millions de dollars en 1965. Progressivement, la coopération technique est devenue une aide octroyée à de vastes organisations pour former du personnel technique, et non plus l'envoi de personnel chargé d'exécuter des travaux techniques. Il faut signaler à ce propos l'important accord signé au début de 1966 au sujet de la création d'un institut de technologie et de sciences appliquées dont le financement sera assuré, d'une part, par un don des Etats-Unis d'un montant de 6,705 millions de dollars échelonné sur une période de cinq ans et, d'autre part, par une contribution de la République de Corée consistant en l'équivalent en wons de 5,3 millions de dollars. L'Institut a été officiellement mis en chantier grâce à un premier versement par les Etats-Unis de 750 000 dollars et une contribution coréenne s'élevant à l'équivalent en wons de 1,3 million de dollars.

156. L'aide fournie sous forme de subventions (en dehors de projets déterminés) et produisant des fonds de contrepartie par le produit en wons de la vente des importations a été ramenée de 75 millions de dollars en 1964 à 70 millions de dollars en 1965. Les importations effectuées dans le cadre de ce programme ont changé de nature, étant donné l'augmentation de la production nationale d'engrais, de ciment, de machines et de produits manufacturés divers.

157. En 1965, le programme d'assistance au titre de la loi publique No 480 (Titre I) a été réduit à 36,0 millions de dollars, contre 62,6 millions de dollars en 1964, du fait de la réduction considérable des importations de blé et de l'arrêt des importations d'orge et de suif. Etant donné que l'augmentation des importations de coton brut contrebalance la diminution des importations de céréales alimentaires, on a proposé de porter le montant de l'assistance octroyée au titre de ce programme à 40,9 millions de dollars en 1966. Néanmoins, moins d'un dixième de cette somme avait été utilisé durant le premier semestre de 1966. Les dons sous forme d'importations de céréales au titre de la loi publique No 480 (Titres II et III) sont passés de 22,8 millions de dollars en 1964 à 24 millions de dollars en 1965; la majeure partie de ces céréales doit servir de salaires en nature, en sorte que le financement des projets de mise en valeur des terres n'ait pas un caractère inflationniste.

158. En mai 1965, un accord était intervenu entre le Président de la République de Corée et le Président des Etats-Unis au sujet de l'octroi à la République de Corée de prêts au développement d'un montant de 150 millions de dollars. Sur le montant total des prêts consentis à ce titre, soit 216,6 millions de dollars au 30 juin 1966, 42,35 millions de dollars avaient été accordés en 1964, 60,8 millions de dollars en 1965 et 53,7 millions de dollars pendant le premier semestre de 1966. Près d'un tiers du montant des prêts a été consacré à l'augmentation de la production d'électricité, plus du cinquième à la production d'engrais, le reste se répartissant, dans l'ordre, entre les transports et les communications, l'alimentation en eau, l'industrie du ciment et les produits chimiques. Il s'agissait en général de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt.

### 3. — ASSISTANCE FOURNIE PAR LE JAPON

159. On estime officiellement que 50,639 millions de dollars, sur les 93,6 millions de dollars de subventions et de prêts que le Japon a accepté de verser en 1966 à la République de Corée au titre des réclamations sur les biens, seront effectivement introduits au cours de l'année dans le circuit économique. Le budget additionnel de 1966 prévoyait l'utilisation de 30,7 millions de dollars, dont 400 000 dollars représentant les intérêts perçus sur les prêts. La moitié des fonds inscrits dans le budget était destinée au financement d'importations privées effectuées en dehors de projets déterminés et portant sur des marchandises intermédiaires telles que produits chimiques, fibres textiles et matériaux de construction; le tiers de ces fonds devait financer des importations de matériel effectuées en grande partie par le gouvernement; enfin, le sixième environ devait solder le compte ouvert entre le Japon et la République de Corée.

### 4. — INVESTISSEMENTS ET PRÊTS ÉTRANGERS

160. Le montant total des prêts et des capitaux étrangers engagés ou investis dans la République, de

1962 au 17 juin 1966, s'élève, d'après l'Office de planification économique, à 537,6 millions de dollars. Des prêts commerciaux, pour la plupart garantis par le gouvernement, représentent la moitié de ce capital étranger; les prêts au secteur public constituent 41,9 p. 100 du total, les investissements directs étrangers ne comptant que pour 7,1 p. 100. Des projets approuvés, attendant encore la signature, apporteront un supplément de capitaux étrangers d'une valeur de 109 millions de dollars (tableau 18).

161. On avait prévu pour 1965 des investissements étrangers s'élevant à 182,7 millions de dollars, contre 100,5 millions de dollars en 1964, dont 76,5 millions de dollars de prêts destinés au secteur public, 83,6 millions de dollars de prêts commerciaux et 22,6 millions de dollars d'investissements directs. On prévoit un taux supérieur pour 1966; ont déjà été obtenus au cours du premier semestre 49,2 millions de dollars de prêts publics, 71,3 millions de dollars de prêts commerciaux et 6,2 millions de dollars d'investissements directs.

162. Les sources de capitaux étrangers se sont diversifiées. Le montant des prêts commerciaux consentis par le Japon a été de 380 000 dollars en 1964 (la première année), puis est passé à 75,169 millions de dollars en 1965 et à 42,549 millions de dollars pour le premier semestre de 1966. Si l'on ajoute à ces sommes des investissements directs de 4,8 millions de dollars en provenance du Japon, le montant global des capitaux japonais investis dans la République s'élevait à 123,898 millions de dollars à la fin du mois de juin 1966. Le montant des capitaux engagés par la République fédérale d'Allemagne pendant l'année 1965 et le premier semestre 1966 s'élevait à 21,04 millions de dollars, ce qui porte le total des capitaux investis par ce pays dans la République à 79,89 millions de dollars. Le montant des capitaux provenant de France devait s'augmenter de 12,5 millions de dollars en 1965 pour atteindre 33 millions de dollars; les capitaux d'Italie devaient augmenter de 100 000 dollars en 1965 pour un total de 19,8 millions de dollars, ceux de Suisse de 4,1 millions de dollars en 1965, soit au total 4,4 millions de dollars. Le montant des capitaux en provenance du Royaume-Uni s'élevait jusqu'ici à environ 2 millions de dollars. Des investissements de l'ordre de 200 000 dollars avaient été faits par le Panama en 1964, et de 2,115 millions de dollars par les Pays-Bas en 1963. D'autre part, la République de Corée et le Royaume des Pays-Bas ont inauguré en 1966 un programme commun de levés aériens destinés à l'élaboration de cartes à usages multiples; ce programme, qui a également pour but de créer une organisation se spécialisant dans les levés aériens, sera mené à bien avec l'équipement et l'assistance techniques des Pays-Bas.

163. On peut se faire une idée approximative du taux d'utilisation des investissements étrangers en se référant à l'ordre de grandeur des importations qu'ils ont permis de financer. De 1962 à 1965, ces importations équivalaient au tiers seulement des entrées de capitaux convenues. Le fait que les fonds locaux de contrepartie n'ont pas été fournis à la cadence voulue explique probablement ce taux d'utilisation relativement bas.

164. D'après le calendrier officiel du service de la dette, le montant des versements annuels, qui était de 7,3 millions de dollars en 1965, devrait atteindre 30 millions de dollars en 1971. Cette somme représenterait moins du dixième du montant des exportations prévues pour cette année-là.

## J. — Le deuxième plan quinquennal de développement économique (1967-1971)

### I. — OBJECTIFS DU PLAN: REVENUS, INVESTISSEMENTS ET ÉPARGNE

165. La préparation du deuxième plan quinquennal a été achevée vers la fin de la période considérée. Le plan, approuvé par le Président le 29 juillet, a pour objectif un taux de croissance annuel moyen de 7 p. 100.

166. Pour atteindre cet objectif, le plan prévoit un relèvement du taux d'investissement brut: il devrait passer d'un peu plus d'un dixième du produit national brut, son niveau actuel, à près d'un cinquième en 1971. A mesure que l'économie se reprend et se modernise, on prévoit une augmentation des besoins d'investissement, alors même que le taux de croissance fixé par le plan est inférieur au taux moyen de 7,6 p. 100 enregistré dans le passé (tableau 19).

167. Cette augmentation du taux d'investissement doit être financée dans une mesure croissante, qui va de la moitié à près des trois quarts, par un doublement du rythme d'accumulation de l'épargne intérieure en l'espace de cinq ans. L'augmentation de l'épargne intérieure doit être presque entièrement le résultat d'un accroissement des économies de l'Etat réalisées dans des conditions de stabilité fiscale et monétaire.

168. De cette manière, les investissements seraient de moins en moins financés par des apports de l'extérieur. On compterait davantage sur les capitaux privés étrangers, jusqu'à concurrence des deux tiers de l'épargne étrangère à la fin du plan, contre un tiers actuellement, et beaucoup moins sur les dons (tableau 20).

169. On envisage de réduire sensiblement le taux d'accroissement de la population grâce à un programme intensifié de planning familial; l'augmentation des revenus prévus par le plan aurait d'autre part pour effet d'accroître la consommation par habitant, malgré un rythme d'accumulation de l'épargne intérieure fixé à un niveau plus élevé.

### 2. — TENDANCES DE LA PRODUCTION

170. Dans le secteur primaire, les principaux objectifs sont, d'une part, d'obtenir que la Corée parvienne, d'ici à 1970, à couvrir ses propres besoins en matière de céréales alimentaires, grâce à une expansion annuelle de la production d'environ 4 p. 100, comme par le passé, et, d'autre part, d'intensifier sensiblement la production de l'industrie de la pêche afin d'augmenter les exportations (tableau 21).

171. Les industries extractives et manufacturières sont les secteurs qui doivent être développés le plus fortement. D'une façon générale, la production industrielle doit être augmentée plus rapidement pour l'exportation que pour la consommation intérieure, et la production de biens de production dans une plus forte mesure que la production de biens de consommation. On doit créer de nouvelles industries de base telles qu'un complexe pétrochimique et une aciérie intégrée, et, d'autre part, accroître l'approvisionnement en énergie en attachant une importance plus grande à l'électricité et au pétrole (tableau 21).

172. On prévoit une expansion considérable de la demande dans le domaine des transports; pour satis-

faire cette demande, on a assigné un rôle essentiel au développement des chemins de fer. On doit aussi accorder une attention croissante aux transports routiers, mais on s'attend que le passage d'un mode de transport à l'autre se fera graduellement (tableau 21).

173. Les taux de croissance prévus par le plan dans les secteurs agricoles et non agricoles diffèrent peu de ce qu'ils étaient dans le passé; cependant, on compte que le maintien du taux de croissance actuel plus élevé des industries extractives et manufacturières pendant la période couverte par le deuxième plan aura pour effet d'augmenter de 4 p. 100 leurs parts respectives du produit national brut, traduisant le changement intervenu dans la structure de l'économie.

### 3. — COMPTES EXTÉRIEURS

174. Le volume des transactions extérieures de la République doit être augmenté. On prévoit un accroissement du déficit du compte des transactions courantes. On s'attend d'autre part que, en 1971, le chiffre des exportations de marchandises atteindra 550 millions de dollars, soit le triple du chiffre actuel, la part des articles manufacturés passant des deux tiers environ aux trois quarts. On prévoit également un excédent pour l'ensemble des transactions invisibles. On compte cependant que les importations de marchandises doubleront leur volume actuel pour atteindre un montant de 894 millions de dollars, en raison des besoins de matières premières et de biens d'équipement provoqués par la politique de remplacement des importations. Le déficit doit être comblé par un recours moindre à l'aide étrangère, publique et privée, et par l'accroissement des entrées de capitaux privés à long terme, dont le montant devrait être quatre fois plus élevé qu'en 1965.

### 4. — EMPLOI

175. Grâce au ralentissement prévu du rythme d'accroissement de la population, la proportion par rapport à la population totale de la population en âge de travailler aura vraisemblablement augmenté d'ici à 1971, comme aussi la proportion de main-d'œuvre disponible. Le rythme et la structure de la croissance prévue par le plan doivent provoquer une augmentation du nombre des emplois, entraînant une diminution du taux du chômage apparent de 7,4 à 5 p. 100, ainsi qu'une réduction du taux du chômage camouflé du fait de l'absorption des travailleurs agricoles dans l'industrie manufacturière.

\*  
\* \*

La Commission adresse le présent rapport au Secrétaire général pour qu'il le soumette à l'Assemblée générale à sa vingt et unième session ordinaire, conformément aux dispositions du paragraphe 2, alinéa c. de la résolution 376 (V) du 7 octobre 1950.

La Commission tient à consigner dans son rapport que le soutien logistique fourni par le commandement des Nations Unies et la collaboration et l'assistance accordées par les officiers de liaison nommés par le Ministère de la défense nationale de la République de Corée lui ont donné toute satisfaction.

La Commission tient également à exprimer sa gratitude pour les services que le Secrétariat lui a fournis pendant l'année.

FAIT au siège de la Commission, à Séoul (Corée),  
le 19 août 1966.

(Signé) R. A. PEACHEY (*Australie*)  
(*Chili*)<sup>24</sup>

R. H. VAN GULIK (*Pays-Bas*)

<sup>24</sup> Le Chili n'a pas été représenté à la Commission depuis janvier 1965. Dans une lettre adressée au Secrétaire général le 5 août 1966 (A/6375), le Chili a fait part de son intention de se retirer de la Commission. Ultérieurement, dans une lettre datée du 15 septembre 1966, le Chili a informé le Secrétaire général qu'il avait décidé de reconsidérer son retrait de la Commission.

S. M. MURSHED (*Pakistan*)

Pedro G. RAMIREZ (*Philippines*)

Yuad LOESRIT (*Thaïlande*)  
(*Turquie*)<sup>25</sup>

*Le Secrétaire principal,*

Ali NEKUNAM

<sup>25</sup> Le représentant de la Turquie ne se trouvait pas en Corée au moment de la signature du rapport. Ultérieurement, il a fait connaître son agrément au Secrétaire général et y a apposé sa signature.

## ANNEXES

### ANNEXE I

#### Délégations à la Commission et Secrétariat de l'ONU

##### A. — Délégations à la Commission

###### AUSTRALIE

###### Représentant:

M. R. A. Peachey, ambassadeur d'Australie en République de Corée

###### Représentant suppléant:

M. N. C. K. Evers

###### Conseillers:

M. D. W. Witheford (jusqu'au 28 février 1966)

M. P. G. Timmins (à partir du 28 mars 1966)

###### CHILI

###### PAKISTAN

###### Représentants:

Le général K. M. Sheikh, ambassadeur du Pakistan au Japon (jusqu'au 3 avril 1966);

M. S. M. Murshed, ambassadeur du Pakistan au Japon (à partir du 12 juillet 1966).

###### PAYS-BAS

###### Représentant:

M. R. H. van Gulik, ambassadeur des Pays-Bas en République de Corée

###### Représentant suppléant:

M. W. Ch. E. A. de Vries

###### PHILIPPINES

###### Représentant:

M. Pedro G. Ramirez, ambassadeur des Philippines en République de Corée

###### Représentant suppléant:

M. Lupo I. Leyva (à partir du 18 mai 1966)

###### THAÏLANDE

###### Représentant:

M. Yuad Loesrit, ambassadeur de Thaïlande en République de Corée

###### Représentant suppléant:

M. Srisward Pukkrasin

###### TURQUIE

###### Représentant:

M. Muammer Baykan, Membre de la Grande Assemblée nationale <sup>a</sup>

###### Représentant suppléant:

M. Okan Gezer, chargé d'affaires de Turquie en République de Corée (à partir du 4 septembre 1965)

##### B. — Secrétariat de l'ONU

Le Secrétariat était dirigé par M. Ali Nekunam, Secrétaire principal, assisté d'un personnel composé d'un spécialiste des questions politiques, d'un économiste, d'un fonctionnaire d'administration et des finances, ainsi que de membres du Service mobile, d'assistants de recherches et d'adjoints administratifs.

<sup>a</sup> Après son élection à la Grande Assemblée nationale de Turquie en octobre 1965, M. Baykan a démissionné. Il a cependant été à nouveau nommé représentant de la Turquie auprès de la Commission jusqu'à la désignation de son successeur.

### ANNEXE II

#### Gouvernement de la République de Corée

##### A. — Pouvoir exécutif

###### Président de la République de Corée

Park Chung Hee

###### Ministres

Premier Ministre (Chef du Cabinet):

Chung Il Kwon

Premier Ministre adjoint et Ministre du Conseil de la planification économique:

Chang Key Young

Affaires étrangères:

Lee Tong Won

Intérieur:

Yang Chan Woo (du 11 mai 1964 au 15 avril 1966)

Um Min Yung (à partir du 15 avril 1966)

Finances:

Hong Sung Hui (du 5 décembre 1964 au 16 novembre 1965)

Suh Bong Kyun (par intérim) [du 16 novembre 1965 au 25 janvier 1966]

Kim Chung Yum (à partir du 25 janvier 1966)

Justice:

Min Pok Kee

###### Défense nationale:

Kim Sung Eun

###### Education:

Kwon Oh Byung

###### Agriculture et forêts:

Tchah Kyun Hi (du 11 mai 1964 au 23 février 1966)

Park Dong Myo (à partir du 23 février 1966)

###### Commerce et industrie:

Park Choong Hoon

###### Santé publique et affaires sociales:

Oh Won Sun (du 11 mai 1964 au 15 avril 1966)

Chung Hi Sup (à partir du 15 avril 1966)

###### Transports:

Ahn Kyung Mo

###### Communications:

Kim Byung Sam

###### Information:

Hong Chong Chul

###### Construction:

Chun Ye Yong

###### Services administratifs du Cabinet:

Lee Souck Jae

### Ministres sans portefeuille :

Won Yong Suk (chargé des questions économiques)  
Yoon Chu Yung (chargé des questions politiques) [du 25 mars 1965 au 15 avril 1966]  
Kim Yoon Ki (chargé des questions politiques) [à partir du 3 mai 1966]

### B. — Autres organes dépendant du pouvoir exécutif

#### 1. — Conseil de sécurité nationale

##### Président :

Park Chung Hee

##### Secrétaire principal

Song Suk Ha

#### 2. — Conseil économique et scientifique

##### Président :

Park Chung Hee

##### Secrétaire principal

Kim Chung Moo

#### 3. — Cour des comptes

##### Président :

Lee Joo Il

#### 4. — Service central de renseignements

##### Directeur :

Kim Hyung Wook

### C. — Sixième Assemblée nationale

#### Membres chargés de fonctions dirigeantes <sup>a</sup>

##### Président :

Rhee Hyo Sang

<sup>a</sup> Désignés à la suite des élections du 16 décembre 1965.

### Vice-Présidents :

Chang Kyung Soon

Lee Sang Chul

### Présidents des Commissions permanentes :

Justice et législation .....	Kim Bong Hwar
Relations étrangères .....	Pyun Chong Vong
Intérieur .....	Cho Shi Hyung
Finances et économie .....	Yang Soon Gik
Défense nationale .....	Min Byong Kwo
Education et information .....	Lee Don Hae
Agriculture et forêts .....	Kim Jou In
Commerce et industrie .....	Kim Jai Son
Santé publique et affaires sociales .....	Kim Soung Choul
Transports et communications .....	Chung Le Chung
Construction .....	Suh Sang Rin
Bureau .....	Hyun O Bong

### Sessions de l'Assemblée nationale :

53ème session (ordinaire) : du 1er septembre au 29 décembre 1965

54ème session (extraordinaire) : du 17 janvier au 15 février 1966

55ème session (extraordinaire) : du 23 février au 24 mars 1966

56ème session (extraordinaire) : du 1er au 9 avril 1966

57ème session (extraordinaire) : du 15 juin au 14 juillet 1966

### D. — Pouvoir judiciaire

#### Cour suprême

##### Président de la cour suprême

Cho Chin Man

### E. — Commission électorale centrale

##### Président

Sa Kwang Ook

## ANNEXE III

### Relations internationales de la République de Corée

#### A. — Etats avec lesquels la République de Corée a établi ou va établir des relations

Arabie Saoudite <sup>d</sup>	Haute-Volta <sup>b</sup>
Argentine <sup>a</sup>	Honduras <sup>d</sup>
Australie <sup>a</sup>	Iran <sup>b</sup>
Autriche <sup>b</sup>	Islande <sup>d</sup>
Belgique <sup>e</sup>	Israël <sup>g</sup>
Bolivie <sup>d</sup>	Italie <sup>a</sup>
Brésil <sup>a</sup>	Jamaïque <sup>d</sup>
Cameroun <sup>d</sup>	Japon <sup>a</sup>
Canada <sup>e</sup>	Jordanie <sup>d</sup>
Chili <sup>d</sup>	Kenya <sup>e</sup>
Chine (République de) <sup>a</sup>	Laos <sup>b</sup>
Colombie <sup>b</sup>	Libéria <sup>d</sup>
Congo (République démocratique du) <sup>d</sup>	Luxembourg <sup>d</sup>
Costa Rica <sup>d</sup>	Malaisie <sup>a</sup>
Côte d'Ivoire <sup>e</sup>	Malawi <sup>b</sup>
Dahomey <sup>d</sup>	Malte <sup>d</sup>
Danemark <sup>b</sup>	Maroc <sup>e</sup>
El Salvador <sup>d</sup>	Mexique <sup>e</sup>
Equateur <sup>b</sup>	Nicaragua <sup>d</sup>
Espagne <sup>b</sup>	Niger <sup>d</sup>
Etats-Unis d'Amérique <sup>a</sup>	Norvège <sup>b</sup>
Ethiopie <sup>e</sup>	Nouvelle-Zélande <sup>b</sup>
France <sup>a</sup>	Ouganda <sup>e</sup>
Gabon <sup>d</sup>	Panama <sup>b</sup>
Gambie <sup>d</sup>	Paraguay <sup>d</sup>
Grèce <sup>b</sup>	Pays-Bas <sup>b</sup>
Guatemala <sup>d</sup>	Pérou <sup>d</sup>
Haïti <sup>b</sup>	Philippines <sup>a</sup>
	Portugal <sup>d</sup>

République centrafricaine <sup>b</sup>	Sénégal <sup>d</sup>
République Dominicaine <sup>d</sup>	Sierra Leone <sup>d</sup>
République du Viet-Nam <sup>a</sup>	Suède <sup>e</sup>
République fédérale d'Allemagne <sup>a</sup>	Suisse <sup>e</sup>
République malgache <sup>b</sup>	Tchad <sup>d</sup>
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord <sup>a</sup>	Thaïlande <sup>a</sup>
Rwanda <sup>b</sup>	Togo <sup>d</sup>
Saint-Siège <sup>f</sup>	Turquie <sup>a</sup>
	Uruguay <sup>b</sup>
	Venezuela <sup>b</sup>

#### B. — Missions de la République de Corée

Bureau de l'Observateur permanent de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies (New York)

<sup>a</sup> Echange d'envoyés diplomatiques résidents.

<sup>b</sup> Echange d'envoyés diplomatiques non résidents.

<sup>c</sup> L'envoyé diplomatique de la République de Corée réside dans le pays indiqué, lequel n'a pas encore accredité d'envoyé.

<sup>d</sup> La République de Corée a un envoyé diplomatique résident dans l'Etat indiqué, lequel n'a pas encore accredité d'envoyé.

<sup>e</sup> L'envoyé diplomatique de la République de Corée réside dans l'Etat indiqué; l'envoyé de ce dernier ne réside pas dans la République de Corée.

<sup>f</sup> L'envoyé diplomatique de la République de Corée ne réside pas dans le pays indiqué; l'envoyé de ce dernier réside dans la République de Corée.

<sup>g</sup> La République de Corée n'a pas encore accredité d'envoyé diplomatique dans le pays indiqué; l'envoyé de ce dernier réside dans la République de Corée.

<sup>h</sup> Les deux pays sont convenus d'établir des relations diplomatiques.

Délégation permanente de la République de Corée auprès des organisations internationales (Genève) et Bureau de l'Observateur permanent auprès de l'Office des Nations Unies à Genève;

Mission (non résidente) de la République de Corée auprès de la Communauté économique européenne.

### C. — Consulats généraux de la République de Corée<sup>1</sup>

Fukuoka	(Japon);
Hambourg	(République fédérale d'Allemagne);
Hong-kong	(Colonie de la Couronne du Commonwealth britannique);
Honolulu	(Etats-Unis d'Amérique);
Kobé	(Japon);
Le Caire	(République arabe unie);
Los Angeles	(Etats-Unis d'Amérique);
Nagoya	(Japon);
New Delhi	(Inde);
New York	(Etats-Unis d'Amérique);
Osaka	(Japon);
Phnom Penh	(Cambodge);
Rangoon	(Birmanie);
San-Francisco	(Etats-Unis d'Amérique);
Sapporo	(Japon);
Sendai	(Japon);
Sliimonoseki	(Japon);
Yokohama	(Japon);

### D. — Consulats établis dans la République de Corée<sup>1</sup>

Autriche	Jordanie
Belgique	Norvège
Danemark	Paraguay
Espagne	Pays-Bas
Inde <sup>k</sup>	Suède
Japon (Pusan)	Suisse

### E. — Organisations internationales dont la République de Corée est récemment devenue membre

#### *Organisations non gouvernementales*

Union parlementaire asiatique (Asian Parliamentary Union)  
Fédération aéronautique internationale

### F. — Traités et accords internationaux que la République de Corée a conclus ou auxquels elle a adhéré entre le 1er août 1965 et le 31 juillet 1966

#### *Principaux traités bilatéraux*

	<i>Date de signature</i>
Amendement de l'Accord de coopération entre le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique et la République de Corée concernant les utilisations pacifiques de l'énergie atomique	30 juillet 1965
Accord de commerce entre le Gouvernement de la République de Corée et le Commonwealth d'Australie	21 septembre 1965
Accord culturel entre le Gouvernement de la République de Corée et le Gouvernement de la Malaisie	30 septembre 1965
Amendement de l'Accord aérien provisoire entre le Gouvernement de la République de Chine et le Gouvernement de la République de Corée	16 octobre 1965
Amendement de l'Accord entre le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique et le Gouvernement de la République de Corée relatif au financement de certains programmes d'échange en matière d'éducation	2 novembre 1965

<sup>1</sup> Cette liste ne comprend pas les consulats ou consuls rattachés à des ambassades de la République de Corée à l'étranger.

<sup>k</sup> Cette liste comprend les consulats honoraires établis à Séoul, mais non les consulats rattachés à diverses ambassades dans cette ville.

<sup>l</sup> Un consulat doit être ouvert prochainement par ce pays.

*Date de signature*  
Accord entre le Gouvernement de la République de Corée et le Gouvernement de la République française concernant la coopération culturelle et technique<sup>1</sup> 28 décembre 1965

Accord culturel entre le Gouvernement de la République de Corée et le Gouvernement des Etats-Unis du Brésil<sup>1</sup> 7 février 1966

Accord de commerce entre le Gouvernement de la République de Corée et le Gouvernement du Japon 24 mars 1966

Accord entre le Gouvernement de la République de Corée et le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas concernant la protection mutuelle des brevets d'invention et des marques de fabrique 29 avril 1966

Accord culturel entre le Gouvernement de la République de Corée et le Gouvernement des Etats-Unis du Mexique<sup>1</sup> 29 avril 1966

#### *Principaux traités multilatéraux*

*Date de dépôt des instruments de ratification ou d'adhésion*  
Règles internationales pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, 1960 8 décembre 1965

Constitution de l'Union postale universelle, Protocole final et accords connexes, 1964 20 mai 1966

Protocole sur la prolongation de l'Accord international sur le blé, 1962 25 juillet 1966

### G. — Principales conférences internationales auxquelles ont assisté des représentants de la République de Corée entre le 3 septembre 1965 et le 19 août 1966

#### *Organisation des Nations Unies*

Vingtième session de l'Assemblée générale des Nations Unies — Observateur (New York);

Conférence asiatique sur l'enfance et la jeunesse dans la planification nationale et le développement, organisée sous les auspices communs de la CEAE0, du FISE et de l'Institut asiatique de développement économique et de planification (Bangkok);

Deuxième Conférence ministérielle de la CEAE0 sur la coopération économique en Asie (Manille);

Neuvième session du Comité du commerce de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (Bangkok);

Comité préparatoire de la Banque asiatique de développement (Bangkok);

Quatrième session du Comité des transports intérieurs et des communications de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (Bangkok);

Session annuelle du Comité de l'industrie et des ressources naturelles de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (Bangkok).

#### *Agence internationale de l'énergie atomique*

Neuvième session ordinaire de la Conférence générale (Tokyo); Réunion du Conseil d'administration (Vienne).

#### *Organisation internationale du Travail*

Cinquantième session de la Conférence internationale du Travail — Observateur (Genève).

#### *Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture*

Quarante-cinquième et quarante-sixième sessions du Conseil de la FAO (Rome);

Treizième Conférence biennale de la FAO (Rome);

Deuxième Conférence de la campagne contre la faim (Rome).

<sup>1</sup> N'est pas encore entré en vigueur.

Conférence des ministres de l'éducation et des ministres chargés  
de la planification économique (Bangkok).

*Organisation mondiale de la santé*

Dix-neuvième Assemblée mondiale de la santé (Genève);  
Seizième session du Comité régional pour le Pacifique occi-  
dental (Séoul).

Fonds monétaire international, Banque internationale pour la  
reconstruction et le développement, Association internationale  
pour le développement et Société financière internationale  
Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs (Washington).

*Organisation de l'aviation civile internationale*

Réunion spéciale (Montréal).

*Union internationale des télécommunications*

Conférence des plénipotentiaires (Montreux).

*Organisation météorologique mondiale*

Quatrième session de l'Association régionale II (Asie)  
(Téhéran).

*Organisation intergouvernementale consultative  
de la navigation maritime*

Quatrième session de l'Assemblée (Paris).

*Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce*

Vingt-troisième réunion générale—Observateur (Genève);  
Troisième Conférence sur l'Accord à long terme concernant le  
commerce international des textiles de coton—Observateur  
(Genève).

Premier Congrès de l'Union postale océano-asiatique (Quezon  
City, Philippines);

Vingtième Conférence internationale de la Croix-Rouge  
(Vienne);

Neuvième réunion du Conseil exécutif de l'*Eastern Regional  
Organization for Public Administration* (Taïpeh);

Sixième et septième réunions du Conseil d'administration de  
l'Organisation asiatique de productivité (New Delhi et Tokyo  
respectivement);

Quarante-troisième réunion du Comité directeur du Bureau  
international d'éducation (Genève);

Quatre-vingt-dixième session du Conseil du Plan de Colombo  
(Colombo);

Première réunion ministérielle pour la coopération en Asie et  
dans le Pacifique (Séoul).

*Organisations non gouvernementales*

Vingt-quatrième session du Conseil de la Fédération mondiale  
des anciens combattants (Toronto);

Quinzième Conférence annuelle de l'Association de tourisme du  
Pacifique (New Delhi);

Quatre-vingt-dix-huitième Conseil de l'Union interparlemen-  
taire (Canberra);

Première Assemblée générale de l'Union parlementaire asiati-  
que (Tokyo);

Quinzième Assemblée annuelle de la Confédération mondiale  
des organisations de la profession enseignante (Séoul).

ANNEXE IV

Tableaux

1. — PRODUIT NATIONAL BRUT, PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ, 1962-1965

(Aux prix de marché courants)

	Montant (milliards de wons)				Variation (pourcentage) 1964-1965
	1962	1963	1964	1965	
<i>Secteur primaire</i> .....	121,01	190,05	300,50	292,73	-2,6
Agriculture, exploitation forestière et pêche .....	120,01	190,05	300,60	292,73	-2,6
(Pêche) .....	(3,33)	(4,41)	(7,51)	(10,25)	(26,5)
<i>Secteur secondaire</i> .....	73,23	99,14	143,64	190,56	32,6
Industries extractives .....	6,99	8,26	12,30	14,62	18,9
Industries manufacturières .....	49,68	71,05	106,43	140,39	31,9
Construction .....	11,88	14,71	18,31	25,29	38,1
Electricité, eau et services sanitaires .....	4,68	5,12	6,60	10,26	55,5
(Gaz et électricité) .....	(4,20)	(4,37)	(5,73)	(9,18)	(60,1)
<i>Secteur tertiaire</i> .....	144,36	182,34	222,58	285,35	28,2
Transports, entrepôts et communications .....	17,08	19,90	23,91	33,44	39,8
(Transports et entrepôts) .....	(14,78)	(17,07)	(19,99)	(28,30)	(41,6)
Commerce de gros et de détail .....	41,65	64,02	80,02	108,96	36,0
Banques, assurances et affaires immobilières .....	4,88	6,29	8,28	9,91	19,7
Propriété de maisons d'habitation .....	18,49	21,78	25,31	27,99	10,6
Administration publique et défense nationale .....	26,54	28,08	33,64	39,94	18,7
Services .....	32,54	38,94	46,17	57,56	24,7
(Enseignement) .....	(12,11)	(13,30)	(14,49)	(15,76)	(8,8)
Reste du monde .....	3,18	3,33	5,25	7,65	45,7
<i>Produit national brut</i> .....	338,60	471,53	666,72	768,64	15,3

Source: Banque de Corée.

2. — DÉPENSES IMPUTÉES AU PRODUIT NATIONAL BRUT, 1962-1965

(Aux prix de marché courants)

Catégories	Montant (milliards de wons)				Variation (pourcentage) 1964-1965
	1962	1963	1964	1965	
Dépenses de consommation privées	285,97	383,55	561,25	648,24	15,5
Dépenses de consommation de l'Etat	49,62	57,74	61,95	76,02	22,7
Formation intérieure brute de capital fixe	45,30	64,21	71,26	101,88	43,0
Accroissement des stocks	-3,38	21,28	18,93	-1,07	-16,8
Exportations de biens et de services	17,98	23,76	42,06	68,61	63,1
Moins: Importations de biens et de services	58,88	79,48	96,53	128,93	33,6
Ecart statistique	-1,19	0,14	2,55	-3,76	-6,2
Dépenses imputées au produit intérieur brut	335,42	468,20	661,47	760,99	15,0
Revenu de facteurs net reçu du reste du monde	3,18	3,33	5,25	7,65	45,7
Dépenses imputées au produit national brut	338,60	471,53	666,72	768,64	15,3
Moins: Impôts indirects	27,81	29,78	32,27	44,29	37,2
Plus: Subventions	2,23	0,86	1,06	0,07	-1,1
Moins: Provision pour consommation de capital fixe	18,61	26,18	34,69	43,76	26,1
Revenu national	294,41	416,43	600,82	680,66	13,3

Source: Banque de Corée.

3. — PRODUIT NATIONAL BRUT, PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ, 1962-1965

(En prix de marché constants sur la base de 1960)

Catégories	Montant (milliards de wons)				Répartition (pourcentage)			Taux de croissance (pourcentage)	
	1962	1963	1964	1965	1962	1964	1965	1964	1965
Secteur primaire	88,72	94,19	111,09	110,40	33,1	35,1	32,3	17,9	-0,6
Agriculture, exploitation forestière et pêche	88,72	94,19	111,09	110,40	33,4	35,1	32,3	17,9	-0,6
(Pêche)	(2,62)	(2,55)	(2,71)	(3,17)	(1,0)	(0,9)	(0,9)	(-6,2)	(17,0)
Secteur secondaire	59,86	69,55	73,48	88,06	22,5	23,3	25,8	5,7	19,8
Industries extractives	6,82	7,44	8,57	9,86	2,6	2,7	2,9	15,2	15,1
Industries manufacturières	40,55	48,07	50,96	61,11	15,3	16,1	17,9	6,1	19,9
Construction	10,16	11,46	10,91	13,53	3,8	3,5	4,0	-4,8	24,0
Electricité, eau et services sanitaires	2,33	2,58	3,04	3,56	0,9	1,0	1,0	17,1	20,4
(Gaz et électricité)	(2,00)	(2,23)	(2,68)	(3,14)	(0,8)	(0,8)	(0,9)	(17,2)	(20,9)
Secteur tertiaire	117,02	126,51	131,58	141,40	41,1	41,6	41,9	4,0	7,5
Transports, entrepôts et communications (Transports et entrepôts)	13,08	15,63	17,76	21,39	4,9	5,6	6,3	13,6	20,4
(10,78)	(12,71)	(14,61)	(17,51)	(4,1)	(4,6)	(5,1)	(14,9)	(19,8)	
Commerce de gros et de détail	36,37	40,01	40,68	44,22	13,7	12,9	12,9	1,7	8,7
Banques, assurances et affaires immobilières	4,13	4,26	4,29	4,38	1,5	1,4	1,3	0,7	2,1
Propriété de maisons d'habitation	17,10	17,47	18,03	18,48	6,4	5,7	5,4	3,2	2,5
Administration publique et défense nationale	17,96	18,71	19,10	19,75	6,8	6,0	5,8	2,1	3,4
Services	26,79	28,74	30,12	33,18	10,1	9,5	9,7	4,8	10,2
(Enseignement)	(10,53)	(11,32)	(11,95)	(12,81)	(4,0)	(3,8)	(3,7)	(5,6)	(7,2)
Reste du monde	1,59	1,69	1,60	1,87	0,6	0,5	0,5	-5,3	16,9
Produit national brut	265,60	290,25	316,15	341,73	100,0	100,0	100,0	8,0	8,1

Source: Banque de Corée.

4. — DÉPENSES IMPUTÉES AU PRODUIT NATIONAL BRUT, 1962-1965

(En prix de marché constants sur la base de 1960)

Catégories	Montant (milliards de wons)				Répartition (pourcentage)			Taux de croissance (pourcentage)	
	1962	1963	1964	1965	1962	1964	1965	1964	1965
Dépenses de consommation privées	220,04	229,27	254,99	274,33	83,6	80,6	80,3	11,2	7,6
Dépenses de consommation de l'Etat	35,50	36,85	34,64	36,96	13,4	10,9	10,8	-6,0	6,7
Formation intérieure brute de capital fixe	35,53	45,81	38,22	47,66	13,4	12,1	13,9	-16,6	24,7
Accroissement des stocks	-2,92	12,26	7,19	-0,13	-1,1	2,3	-	41,4	-
Exportations de biens et de services	12,36	13,79	17,31	24,63	4,6	5,5	7,2	25,5	42,3
Moins: Importations de biens et de services	37,54	46,80	35,81	41,41	14,1	11,3	12,1	-23,5	15,6
Ecart statistique	-0,96	-2,62	-1,99	-2,18	-0,4	-0,6	-0,6	8,5	-
Dépenses imputées au produit intérieur brut	264,01	288,56	314,55	339,86	99,4	99,5	99,5	9,0	8,0
Revenu de facteurs net reçu du reste du monde	1,59	1,69	1,60	1,87	0,6	0,5	0,5	-5,3	16,9
Dépenses imputées au produit national brut	265,60	290,25	316,15	341,73	100,0	100,0	100,0	8,9	8,1

Source: Banque de Corée.

5. — FORMATION INTÉRIEURE BRUTE DE CAPITAL FIXE, PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ, 1962-1965

(En prix de marché constants sur la base de 1960)

	Valeur (milliards de won)				Pourcentage			Taux de croissan (pourcentage)	
	1962	1963	1964	1965	1962	1964	1965	1964	19
	<i>Formation brute de capital fixe</i> .....	35,53	45,81	38,22	47,66	100,0	100,0	100,0	-16,6
<i>Agriculture, exploitation forestière et pêche</i> .....	3,17	4,82	3,19	4,15	8,9	8,3	8,7	-33,8	30
Industries extractives .....	0,25	0,59	0,52	0,41	0,7	1,4	0,9	-11,8	-21
Industries manufacturières .....	7,32	10,26	9,06	11,02	20,6	23,7	23,1	-11,8	21
Construction .....	1,21	0,93	0,53	0,50	3,4	1,4	1,0	-43,0	-5
Electricité, eaux et services sanitaires ..	3,23	5,87	3,47	3,19	9,1	9,1	6,7	-42,1	-8
Transports, entrepôts et communications	8,66	10,65	8,01	10,72	24,4	21,0	22,5	-24,9	33
Commerce de gros et de détail .....	2,03	2,21	2,06	3,55	5,7	5,4	9,4	-6,8	72
Banques, assurances et affaires immobilières .....	0,10	0,09	0,14	0,23	0,3	0,4	0,5	55,5	64
Propriété de maisons d'habitation .....	3,93	4,41	4,87	5,46	11,1	12,7	11,5	10,4	12
Administration publique et défense nationale .....	0,69	0,94	0,59	0,92	1,9	1,5	1,9	-37,3	55
Services .....	4,94	4,94	5,78	7,51	13,9	15,1	15,8	17,0	29
<i>Accroissement des stocks</i> .....	-2,92	12,26	7,19	-0,13				-11,4	-6
<i>Formation intérieure brute de capital</i> ....	32,61	58,07	45,41	47,53				-21,9	4

Source: Banque de Corée.

6. — AGRICULTURE, PÊCHE ET EXPLOITATION FORESTIÈRE: PRODUCTION, 1962-1965

	1962	1963	1964	1965	Variation (pourcentage) 1964-1965
<i>Agriculture (en milliers de tonnes)</i>					
Riz .....	3 014	3 755	3 954	3 501	- 11,5
Céréales d'été .....	993	304	1 081	1 281	18,5
Orge .....	856	242	928	1 135	22,4
Blé .....	118	54	137	133	- 2,9
Seigle .....	19	8	16	13	-18,8
Autres céréales .....	99	107	132	120	- 9,1
Pommes de terre .....	954	1 079	1 913	2 114	10,5
Patates douces .....	644	786	1 485	1 678	13,0
Légumineuses .....	181	181	190	202	6,5
Coton brut .....	17,6	11,9	12,7	11,8	- 7,1
Tabac .....	35,0	29,0	49,3	56,1	13,7
<i>Pêche (en milliers de tonnes)</i>					
Poisson .....	298	252	321	393	22,4
Pêche hauturière .....	0,6	2,6	2,6	8,6	288,8
Algues .....	45	38	43	48	11,6
Coquillages et crustacés .....	20	17	45	19	-57,7
Divers .....	88	139	115	101	-12,1
TOTAL	451	446	524	562	7,2
<i>Exploitation forestière</i>					
Surfaces plantées (en milliers d'hectares) .....	125 077	84 316	164 069	129 909	- 20,8
Nombre d'arbres plantés (en milliers d'arbres) .....	423 699	110 904	387 274	323 216	- 16,5

Source: République de Corée, Ministère de l'agriculture et des forêts.

7. — EXPLOITATION DES TERRES CULTIVABLES

(En milliers de chongbos)<sup>a</sup>

	Surface cultivée			Récoltes						Récoltes spéciales		
	Total	Hautes terres	Exploitation du sol	Total	Riz	Orge	Divers	Légumi- neuses	Pommes de terre	Coton brut	Tabac	Di
1962	2 080	846	3 128	2 828	1 148	1 012	202	340	126	32	23	2
1963	2 097	859	3 179	2 916	1 165	1 070	205	339	137	25	21	2
1964	2 189	917	3 367	3 062	1 205	1 119	219	338	181	23	30	2
1965	2 275	978	3 588	3 248	1 238	1 211	216	368	215	23	34	2

Source: République de Corée: Ministère de l'agriculture et des forêts.

<sup>a</sup> 1 chongbo = 2,45 acres (environ 1 hectare).

8. — INDUSTRIES EXTRACTIVES ET INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES :  
PRODUCTION DE CERTAINS ARTICLES IMPORTANTS, 1964-1965

	Unités	1964	1965	Variation (pourcentage)
<i>Industries extractives</i>				
Charbon (anthracite) . . . . .	Milliers de tonnes métriques	9 621,6	10 248,3	6,5
Minerai de fer . . . . .	Milliers de tonnes métriques	684,8	735,1	7,5
Tungstène . . . . .	Tonnes courtes	5 132	4 230	-17,6
Or (affiné) . . . . .	Kilogrammes	2 357	1 954	-17,1
Argent (affiné) . . . . .	Kilogrammes	12 580	23 499	7,3
Minerai de cuivre . . . . .	Milliers de tonnes métriques	12,1	22,2	83,5
Sel . . . . .	Milliers de tonnes métriques	385,6	668,9	73,5
Graphite amorphe . . . . .	Milliers de tonnes métriques	262,4	254,3	-3,1
Kaolin . . . . .	Milliers de tonnes métriques	60,5	72,2	19,3
Talc . . . . .	Milliers de tonnes métriques	43,9	35,7	-18,7
Fluorine . . . . .	Milliers de tonnes métriques	56,4	39,2	-30,5
<i>Industries manufacturières</i>				
Farine de blé . . . . .	Milliers de tonnes métriques	270,2	347,7	28,7
Sucre (raffiné) . . . . .	Milliers de tonnes métriques	17,1	45,3	165,0
Cotonnades . . . . .	Milliers de mètres carrés	172 711	190 306	10,2
Tissus de rayonne . . . . .	Milliers de mètres carrés	40 147	51 860	29,2
Papier journal . . . . .	Milliers de tonnes métriques	43,0	45,4	5,6
Engrais (urée) . . . . .	Milliers de tonnes métriques	141,1	163,0	15,5
Ciment . . . . .	Milliers de tonnes métriques	1 242,1	1 614,1	30,1
Lingots d'acier . . . . .	Milliers de tonnes métriques	129,2	192,3	48,8
Verre à vitre . . . . .	Milliers de caisses	512,9	517,2	0,8
Bicyclettes . . . . .	Milliers	154,6	149,8	-3,1
Pneus d'automobile . . . . .	Milliers	251,3	354,4	41,0
Contre-plaqués . . . . .	Millions de pieds carrés	501,5	729,2	45,4
Pétrole . . . . .	Milliers de kilolitres	760,1	1 694,0	122,9

Source: Banque de Corée, *Economic Statistics Yearbook, 1966*.

9. — INDICE TRIMESTRIEL DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE, 1962 — JUIN 1966

(1960 = 100)

	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Variation de décembre à décembre (pourcentage)
1962:					
Industries extractives . . . . .	137,7	128,3	136,6	155,2	22,7
Industries manufacturières . . . . .	111,8	119,7	129,9	133,6	7,9
Electricité . . . . .	115,2	113,2	113,4	132,5	9,0
Indice général . . . . .	115,9	120,7	130,2	136,8	10,2
1963:					
Industries extractives . . . . .	160,2	144,6	153,3	173,6	11,9
Industries manufacturières . . . . .	133,5	138,8	146,2	145,5	8,9
Electricité . . . . .	121,3	128,3	135,7	147,0	10,9
Indice général . . . . .	137,0	139,2	146,8	149,8	9,5
1964:					
Industries extractives . . . . .	174,8	171,1	145,6	185,6	6,9
Industries manufacturières . . . . .	133,6	154,9	159,2	158,4	8,9
Electricité . . . . .	146,3	157,9	157,1	189,4	28,8
Indice général . . . . .	140,4	157,5	157,0	163,9	9,4
1965:					
Industries extractives . . . . .	178,4	176,6	169,3	199,3	7,4
Industries manufacturières . . . . .	168,8	182,5	182,0	197,5	24,7
Electricité . . . . .	180,0	190,9	185,9	230,0	21,4
Indice général . . . . .	170,7	182,0	182,0	199,2	21,5
1966:					
Industries extractives . . . . .	199,4	196,1			-1,6 <sup>a</sup>
Industries manufacturières . . . . .	185,8	203,2			2,9
Electricité . . . . .	225,5	224,6			-2,3
Indice général . . . . .	189,6	203,0			1,9

Source: Banque de Corée.

<sup>a</sup> Variation de décembre à juin.

## 10. — SITUATION DU SECTEUR DES TRANSPORTS: 1964, 1965 ET PRÉVISIONS POUR 1966

	1964	1965	1966
A. — Chemins de fer			
a) Matériel roulant (quantité)			
Locomotives .....	478	480	630
Voitures à voyageurs .....	10 831	10 587	10 763
b) Kilomètres de voies ferrées			
Total .....	4 779,6	4 896,5	4 924,2
Voies principales .....	3 411,6	3 502	3 502
c) Exploitation			
En millions d'usagers au km .....	7 353	6 916	—
En millions de tonnes/km .....	4 712,5	4 943,7	—
B. — Réseau routier			
a) Kilomètres de routes			
Total .....	31 701	31 936	32 484
Routes nationales .....	5 899	5 899	5 899
b) Véhicules			
A usage commercial .....	24 921	26 057	27 284
A usage non commercial .....	12 894	15 454	17 155
c) Exploitation			
En millions d'usagers au km .....	6 459,5	8 285,4	8 960,0
En millions de tonnes/km .....	0,510	0,503	0,578
C. — Transport maritime intérieur			
a) Nombre de navires .....	10 693	11 826	12 172
b) Tonnage (en tonnes fortes) .....	316 512	370 465	418 515
D. — Chantiers maritimes			
a) Nombre de bateaux .....	312	358	611
b) Tonnage (en tonnes fortes) .....	11 625	13 788	25 695
E. — Navigation aérienne			
a) Nombre d'appareils .....	25	29	31

Source: République de Corée: Ministère des transports.

## 11. — FINANCES PUBLIQUES

(En milliards de wons)

	1964 Budget exécuté	1965 Budget	Pourcentage du total	1966 Budget initial	1966 Premier budget additionnel	Pourcentage du total
I. — Compte de l'Etat						
A. — Recettes						
Rentrées fiscales .....	37,42	53,55	56,0	66,18	72,24	52,3
Impôts intérieurs .....	26,71	41,20	43,1	50,54	55,60	40,2
Droits de douane .....	10,71	12,35	12,9	15,64	16,64	12,1
Bénéfices des monopoles .....	4,53	3,70	3,9	7,50	7,50	5,4
Autres recettes .....	8,46	10,10	10,5	16,73	17,87	13,0
Fonds de contrepartie .....	26,72	28,32	29,6	30,42	32,20	23,3
Créances et fonds publics prêtés .....	—	—	—	—	8,27	6,0
TOTAL .....	77,13	95,67	100,0	120,83	138,09	100,0
B. — Dépenses						
Dépenses ordinaires .....	34,65	39,71	44,8	55,19	54,41	39,8
Défense nationale .....	24,50	28,59	32,3	37,93	40,22	29,4
(fonds de contrepartie) .....	(15,00)	(18,50)	—	(24,50)	(25,75)	—
Développement économique .....	15,30	20,32	22,9	27,02	33,91	24,8
(fonds de contrepartie) .....	(8,95)	(9,24)	—	(5,47)	(6,46)	—
Créances et fonds publics prêtés .....	—	—	—	—	8,27	6,0
TOTAL .....	74,45	88,64	100,0	120,14	136,81	100,0
C. — Excédent ou déficit						
	2,68	7,03	—	0,69	1,28	—
II. — Compte des entreprises de l'Etat						
Excédent ou déficit (—) .....	—1,85	1,41	—	1,43	—5,46	—
III. — Excédent ou déficit global (—)						
financé par	0,83	8,44	—	2,01	—4,18	—
a) Solde disponible (augmentation —) ..	5,80	6,54	—	2,81	—	—
b) Emprunts à la Banque de Corée (augmentation +) .....	5,44	—0,05	—	0,91	—	—
c) Emprunts publics .....	—1,01	—1,51	—	—1,28	1,28	—
d) Emprunts à l'étranger .....	0,54	—0,34	—	1,27	—5,46	—

Source: Banque de Corée.

12. — ETAT RÉCAPITULATIF DE LA SITUATION MONÉTAIRE  
1962-1965 — JUIN 1966

(En milliards de wons)

	A la fin de				
	1962	1963	1964	1965	Juin 1966
1. — Crédit intérieur total .....	46,5	61,3	65,3	89,9	102,6
2. — Dépôts à terme et d'épargne .....	16,8	17,3	-20,3	-39,7	-61,5
dont Dépôts à terme .....	-7,1	-5,0	-4,3	-17,5	-22,7 <sup>a</sup>
3. — Devises .....	7,0	-6,7	-1,9	6,4	19,2
4. — Masse monétaire .....	36,7	37,3	43,1	56,6	60,3
dont Monnaie en circulation .....	18,0	18,3	24,9	31,6	31,8

Source: Tableau établi d'après des données fournies par la Banque de Corée.

<sup>a</sup> A la fin d'avril 1966.

13. — INDICE TRIMESTRIEL DES PRIX DE GROS  
1962-1965 — JUIN 1966

(1960 = 100)

Poids	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Variation de décembre à décembre (pourcentage)
1962					
Céréales (147,1) .....	120,0	138,2	140,2	137,6	26,7
Produits autres que les céréales (825,9) .....	120,3	122,6	124,1	124,8	8,4
Ensemble des produits (1 000,0) .....	120,2	125,1	126,5	126,7	10,9
1963					
Céréales .....	152,2	220,4	272,3	202,1	46,9
Produits autres que les céréales .....	127,8	133,8	147,8	158,3	26,8
Ensemble des produits .....	131,4	146,5	166,1	164,4	29,8
1964					
Céréales .....	276,0	306,0	248,4	235,0	16,3
Produits autres que les céréales .....	171,4	194,7	204,5	205,4	29,8
Ensemble des produits .....	186,8	211,1	210,9	209,8	27,6
1965					
Céréales .....	233,0	256,6	264,4	227,5	-3,2
Produits autres que les céréales .....	210,6	219,0	220,1	222,9	8,5
Ensemble des produits .....	213,9	224,5	226,6	223,6	6,6
1966					
Céréales .....	242,9	260,8			14,6 <sup>a</sup>
Produits autres que les céréales .....	227,8	237,9			6,7
Ensemble des produits .....	230,0	241,2			7,9

Source: Banque de Corée.

<sup>a</sup> Variation de décembre à juin.

## 14. — BALANCE DES PAIEMENTS, 1964 ET 1965

(En millions de dollars des Etats-Unis)

	1964	1965
A. — Biens et services		
Recettes (total) .....	211,0	289,8
Exportations f.o.b. ....	119,1	175,6
Ventes aux forces des Nations Unies .....	63,7	74,0
Divers .....	28,2	40,2
Paievements (total) .....	-432,0	-488,3
Importations f.o.b. ....	-364,9	-420,3
Fret et assurance sur les importations .....	-30,1	-32,4
Divers .....	-37,0	-35,6
Balance nette .....	-221,0	-198,5
B. — Montant net des transferts et des capitaux privés ..	61,5	74,8
C. — Erreurs et omissions .....	-1,1	2,2
D. — Total net (A-C) .....	-160,6	-121,5
E. — Montant net de l'aide publique reçue .....	157,0	126,4
F. — Mouvements monétaires .....		
FMI .....	—	—
Compte ouvert entre la Corée et le Japon .....	1,0	0,8
Réserves en devises (en augmentation —) .....	0,7	-9,4
Autres obligations à court terme .....	2,8	4,2
Or monétaire (en augmentation —) .....	-0,9	-0,5
TOTAL	3,6	-4,9

Source: Banque de Corée.

## 15. — IMPORTATIONS CLASSÉES D'APRÈS L'ORIGINE DES FONDS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Total	Importations commerciales	Aide publique	Prêts étrangers	Secours et divers
1962 .....	421 782	178 989 (42)	218 539 (51)	4 535 (1)	19 718 (6)
1963 .....	560 273	232 707 (42)	232 636 (42)	52 125 (9)	42 805 (7)
1964 .....	404 351	184 503 (46)	142 634 (35)	34 609 (9)	42 605 (10)
1965 .....	449 952	248 351 (55)	135 535 (30)	17 992 (4)	48 073 (11)

Source: Banque de Corée, *Economic Statistics Yearbook*, 1966.

Les chiffres placés entre parenthèses indiquent le pourcentage du total.

16.— VALEUR DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS, PAR CONTINENT ET PAR PAYS, 1962, 1964 ET 1965  
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Exportations						Importations					
	1962		1964		1965		1962		1964		1965	
	Valeur	Pourcentage	Valeur	Pourcentage	Valeur	Pourcentage	Valeur	Pourcentage	Valeur	Pourcentage	Valeur	Pourcentage
<i>Asie</i> .....	35 703	65,1	66 026	55,5	85 757	49,0	141 476	33,5	146 195	36,1	228 210	50,7
République de Chine .....	1 354	2,5	1 947	1,6	1 942	1,1	7 269	1,7	5 176	1,3	10 465	2,3
Hong-kong .....	4 682	8,6	11 615	9,8	10 833	6,2	338	0,1	5 923	1,5	7 549	1,7
Japon .....	23 483	42,9	38 158	32,1	43 974	25,1	109 171	25,9	110 117	24,7	166 628	37,0
Philippines .....	321	0,6	1 172	1,0	1 421	0,8	13 144	3,1	8 997	2,2	11 078	2,5
Thaïlande .....	405	0,7	2 644	2,2	4 291	2,5	340	0,1	23	—	1 203	0,3
République du Viet-Nam .....	830	1,5	6 314	5,3	14 782	8,5	—	—	3	—	16	—
Autres pays .....	4 268	8,3	4 176	3,5	8 514	4,8	11 214	2,6	15 956	3,7	31 271	6,9
<i>Europe</i> .....	6 298	11,5	15 716	13,2	21 397	12,2	41 412	9,8	39 224	9,7	27 118	6,0
Belgique .....	251	0,5	1 764	1,5	3 308	1,9	850	0,2	1 518	0,4	1 359	0,3
France .....	974	1,8	750	0,6	526	0,3	1 221	0,3	117	—	2 502	0,6
République fédérale d'Allemagne .....	244	0,5	1 146	1,0	3 191	1,8	19 175	4,5	23 857	5,9	16 053	3,6
Italie .....	1 972	3,6	833	0,7	1 180	0,7	4 871	1,2	4 503	1,1	1 853	0,4
Pays-Bas .....	724	1,3	2 664	2,2	3 900	2,2	4 034	0,4	4 034	1,0	2 790	0,6
Royaume-Uni .....	1 632	3,0	6 510	5,5	3 592	2,0	6 340	1,5	3 176	0,8	1 194	0,3
Autres pays .....	501	0,8	2 049	1,7	5 700	3,3	7 402	1,7	2 019	0,5	1 369	0,3
<i>Amerique</i> .....	12 486	22,8	36 313	30,5	64 595	36,9	228 973	54,3	206 198	50,9	186 107	41,4
Canada .....	142	0,3	448	0,4	2 542	1,5	2 035	0,5	2 537	0,6	1 635	0,4
Etats-Unis .....	11 976	21,9	35 566	29,9	61 695	35,2	220 341	52,2	202 058	49,9	182 286	40,5
Autres pays .....	368	0,6	299	0,2	385	0,2	6 597	1,6	1 603	0,4	2 186	0,5
<i>Océanie et Afrique</i> .....	226	0,4	978	0,8	3 333	1,9	9 761	2,3	10 428	2,6	8 491	1,9
<i>Pays non classés</i> .....	99	0,2	25	—	—	—	160	0,1	2 306	0,7	27	—
<b>Total</b> .....	<b>54 813</b>	<b>100,0</b>	<b>119 058</b>	<b>100,0</b>	<b>175 082</b>	<b>100,0</b>	<b>421 782</b>	<b>100,0</b>	<b>404 351</b>	<b>100,0</b>	<b>449 952</b>	<b>100,0</b>

Source: Banque de Corée, *Economic Statistics Yearbook, 1966*.

17.—COMPOSITION DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS, 1962, 1964 ET 1965  
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Exportations						Importations						Variation (pourcentage) 1964-1965	
	1962		1964		1965		1962		1964		1965		Exp.	Imp.
	Valeur	Pour-centage	Valeur	Pour-centage	Valeur	Pour-centage	Valeur	Pour-centage	Valeur	Pour-centage	Valeur	Pour-centage		
Produits alimentaires et animaux.....	21 899	39,5	26 350	22,1	28 190	16,1	48 647	11,5	68 237	16,9	63 505	14,1	7,0	-6,9
Boissons et tabacs.....	141	0,3	184	0,2	898	0,5	86	0,1	124	—	186	—	488,0	50,0
Matières brutes non comestibles (combustibles non compris).....	19 320	35,3	31 442	26,4	37 033	21,2	89 690	21,3	97 064	24,0	110 021	24,5	17,8	13,3
Combustibles, minéraux, lubrifiants, etc.....	2 760	5,0	2 488	2,1	1 899	1,1	30 606	7,3	28 471	7,0	31 269	7,0	-23,7	9,8
Huiles et graisses d'origine animale et végétale...	69	0,1	88	0,1	71	—	3 856	0,9	3 886	1,0	3 764	0,8	19,3	-3,1
Produits chimiques.....	990	1,8	630	0,5	380	0,2	94 314	22,4	84 335	20,9	103 425	23,0	-39,7	22,6
Articles manufacturés classés par matière première.....	6 177	11,3	42 310	35,5	66 414	37,9	73 093	17,3	46 114	11,4	71 183	15,8	57,0	54,4
Machines et matériel de transport.....	1 446	2,6	2 204	1,9	5 501	3,1	69 783	16,5	69 520	17,2	59 655	13,3	149,6	-14,2
Articles manufacturés divers.....	1 954	3,6	13 197	11,1	34 487	19,8	10 241	2,4	5 336	1,3	6 768	1,5	161,3	26,8
Articles non classés.....	57	0,1	164	0,1	209	0,1	1 467	0,3	1 266	0,3	177	—	27,4	-86,0
Total	54 813	100,0	119 058	100,0	175 082	100,0	421 782	100,0	404 351	100,0	449 952	100,0	47,1	11,3

Source: Banque de Corée, *Economic Statistics Yearbook*, 1966.

18. — ETAT DES CAPITAUX ÉTRANGERS INVESTIS AU 30 JUIN 1966<sup>a</sup>  
(En millions de dollars des Etats-Unis)

	1962	1963	1964	1965	Total	1966 (janvier à juin)	Total général
1. — Prêts publics .....	73,0 (7,1)	9,5 (43,2)	37,9 (11,6)	76,5 (4,9)	196,9 (66,8)	72,0	268,9
2. — Prêts privés .....	1,8 (—)	70,1 (23,6)	61,9 (10,9)	78,5 (35,6)	212,3 (70,1)	75,6	287,9
Prêts garantis par le gouvernement.....	—	54,7 (22,0)	60,1 (10,7)	74,0 (33,4)	188,8 (66,1)	75,1	263,9
Autres prêts .....	1,8 (—)	15,4 (1,7)	1,8 (0,1)	4,5 (2,2)	23,5 (4,0)	0,5	24,0
Total partiel .....	74,8 (7,1)	79,6 (66,8)	99,8 (22,5)	155,0 (40,5)	409,2 (136,9)	147,6	556,8
3. — Investissements directs .....	3,6 (—)	5,5 (5,5)	0,7 (0,5)	22,6 (5,0)	32,4 (11,0)	6,2	38,6
TOTAL	78,4 (7,1)	85,1 (72,3)	100,5 (23,0)	177,6 (45,5)	441,6 (147,9)	153,8	595,4

Source: Banque de Corée.

<sup>a</sup> Les investissements effectifs sont indiqués entre parenthèses.

19. — DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL  
MONTANT TOTAL ET ALLOCATION DES RESSOURCES DISPONIBLES  
(Prix de 1965, en milliards de wons)

Produit national brut	1965 <sup>a</sup> (A)		1967		1971 (B)		B/A × 100	Période planifiée 1967-1971 Total
	Valeur	Pourcent- tage	Valeur	Pourcent- tage	Valeur	Pourcent- tage		
Produit national brut.....	779,40	100,0	892,34	100,0	1 169,15	100,0	150,1	5 131,60
Taux de croissance.....			7,0		7,0			
Exportations <sup>b</sup> .....	76,91 (289,8)	9,9	122,51 (461,6)	13,7	190,74 (118,7)	16,3	248,0	779,34 (2 936,5)
Importations <sup>b</sup> .....	128,00 (482,3)	16,5	203,64 (767,3)	22,8	255,34 (962,1)	221,8	199,5	1 156,50 (4 357,6)
Épargne étrangère .....	51,09 (192,5)	6,6	81,13 (305,7)	9,1	64,60 (243,4)	5,5	126,4	377,16 (1 421,1)
Total des ressources disponibles.....	830,49	106,6	973,47	109,1	1 234,27	105,5	148,6	5 508,76
Consommation .....	731,64	93,9	813,66	91,2	1 001,27	85,6	136,9	4 528,69
Publique .....	85,68	11,0	120,64	13,5	152,41	13,0	177,9	701,39
Privée .....	645,96	82,9	693,02	77,7	848,86	72,6	131,4	3 827,30
Investissement brut .....	98,85	12,7	159,81	17,9	233,00	19,9	235,7	980,07
Public .....	39,17	5,0	71,93	8,1	90,22	7,7	230,3	401,09
Privé .....	59,68	7,7	87,88	9,8	142,78	12,2	239,2	578,98
Épargne intérieure .....	47,76	6,1	78,68	8,8	168,40	14,4	352,6	602,91
Publique .....	4,92	0,6	24,04	2,7	68,07	5,8	1 383,5	218,97
Privée .....	42,84	5,5	54,64	6,1	100,33	8,6	234,2	383,94
Population (en milliers d'habitants).....	28 377		29 784		32 429		114,3	
Produit national brut par habitant (en wons)	27 466		29 960		36 069		131,3	
Consommation privée par habitant (en wons)	22 764		23 268		26 176		115,0	

Source: Office de planification économique, *Second Five-Year Plan*.

<sup>a</sup> Estimation préliminaire effectuée par la Banque de Corée et ajustée aux fins de la planification.

<sup>b</sup> Les chiffres placés entre parenthèses représentent des millions de dollars des Etats-Unis.

## 20. — DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL

## SOURCES DES FONDS D'INVESTISSEMENT

(Prix de 1965, en milliards de wons)

	1965 (A)	1967	1971 (B)	B/A × 100	1967-1971 (total)	
					Montant	Compositio
Investissement brut .....	98,85	159,81	233,00	235,7	980,07	100,0
Épargne intérieure .....	47,76	78,68	168,40	352,6	602,91	61,5
Publique .....	4,92	24,04	68,07	1 383,5	218,97	22,3
Privée .....	42,84	54,64	100,33	234,2	383,94	39,2
Épargne étrangère (nette) .....	51,09	81,13	64,60	126,4	377,16	38,5
Entrée de capitaux à long terme (montant brut) .....	(47,2)	(160,0)	(165,0)	349,6	(835,0)	48,0
Programme d'assistance marchandises .....	(63,9)	(55,0)	—	—	(160,0)	9,2
Loi numérique No 480 .....	(72,5)	(43,4)	(34,0)	47,0	(194,6)	11,2
Assistance technique .....	(5,0)	(6,0)	(6,0)	120,0	(30,0)	1,8
Fonds japonais en règlement du contentieux .....	—	(30,0)	(30,0)	—	(150,0)	8,6
Transferts privés et divers .....	(68,7)	(63,7)	(84,4)	122,9	(368,9)	21,2
TOTAL .....	(257,3)	(358,1)	(319,4)	124,1	(1 738,5)	100,0
A déduire: Réserves en devises, remboursement du principal, etc. ....	(64,8)	(52,4)	(76,0)	117,3	(317,4)	—

Source: Office de planification économique, *Second Five-Year Plan*.

Les chiffres placés entre parenthèses représentent des millions de dollars des Etats-Unis.

## 21. — DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL

## PRODUCTION PAR SECTEUR

(Prix de 1965, en milliards de wons)

	1965	1971	Taux de croissance (pourcentage)
Secteur de la production agricole, de l'exploitation forestière et de la pêche .....	367,4	529,7	44,2
Riz, orge et blé .....	197,3	268,9	36,3
Autres produits agricoles .....	138,6	198,7	43,4
Produits forestiers .....	15,3	23,3	52,3
Pêche .....	16,2	38,8	139,5
Secteur des industries extractives et manufacturières .....	527,9	1 021,1	93,4
Charbon .....	14,2	16,9	19,0
Autres minéraux .....	12,3	23,4	90,2
Préparations alimentaires et tabacs .....	128,5	201,0	56,4
Industrie textile .....	131,7	255,2	93,8
Bois d'œuvre et contre-plaqués .....	22,1	38,9	76,0
Papier et dérivés .....	17,7	31,0	75,1
Industrie chimique .....	31,6	81,0	156,3
Engrais chimiques .....	4,5	23,9	431,1
Dérivés du pétrole et du charbon .....	25,6	45,9	79,3
Ciment .....	6,3	14,1	123,8
Autres articles en matières céramiques .....	11,7	24,4	108,5
Industrie métallurgique et sidérurgie .....	36,1	87,6	142,7
Machines et matériel de transport .....	35,3	77,0	118,1
Autres produits manufacturés .....	50,3	100,8	100,4
Secteur social et des services .....	459,3	752,4	63,8
Construction .....	75,0	159,5	112,7
Énergie .....	12,5	29,1	132,8
Eau et services sanitaires .....	3,8	6,1	60,5
Communications .....	7,8	13,3	70,5
Transports et entrepôts .....	39,9	63,0	57,9
Commerce et services divers .....	320,3	481,4	50,3
Production totale .....	1 354,6	2 303,2	70,0

Source: Office de planification économique, *Second Five-Year Plan*.

#### HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

#### COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

#### COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.